4



Catalogue 92-311F

Géographie du recensement de 1991 : Comparaison historique

Référence géographique

91

Recensement

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

Pour nous joindre

Des données sous plusieurs formes...

Statistique Canada diffuse les données sous diverses formes. Outre les publications, des totalisations normalisées et spéciales sont disponibles sur support papier ou électronique. Des cartes et d'autres documents géographiques de référence sont disponibles pour certains genres de données. Dans certains cas, des ateliers et des séminaires procurent des renseignements complémentaires sur certains sujets.

Comment obtenir d'autres renseignements

Toutes les demandes de renseignements au sujet des produits et services doivent être adressées au centre de consultation de Statistique Canada de votre région :

St. John's	1-800-565-7192	Winnipeg	(204) 983-4020
Halifax	(902) 426-5331	Regina	(306) 780-5405
Montréal	(514) 283-5725	Edmonton	(403) 495-3027
Ottawa	(613) 951-8116	Calgary	(403) 292-6717
Toronto	(416) 973-6586	Vancouver	(604) 666-3691

Un numéro d'appel sans frais est offert aux utilisateurs qui habitent à l'extérieur du secteur d'appel local des centres régionaux de consultation :

Terre-Neuve et Labrador, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick et Île-du-Prince-Édouard	1-800-565-7192
Québec	1-800-361-2831
Ontario	1-800-263-1136
Manitoba, Saskatchewan, Alberta et Territoires du Nord-Ouest	1-800-563-7828
Colombie-Britannique et Yukon	1-800-663-1551
Appareils de télécommunications pour les malentendants	**1-800-363-7629**
Sans frais (Canada et États-Unis)	**1-800-267-6677**

Comment commander les produits

On peut se procurer les publications de Statistique Canada auprès des agents autorisés et des autres librairies locales, par l'entremise du centre régional de consultation de Statistique Canada le plus près, ou en écrivant à la Division du marketing, Ventes et Service, Statistique Canada, Ottawa K1A 0T6. Veuillez communiquer avec le centre régional de consultation le plus près pour de plus amples renseignements sur les produits et services électroniques. Voir le bon de commande à la fin du présent produit pour d'autres détails.



Statistique Canada

Géographie du recensement de 1991 : Comparaison historique

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

Août 1993

Prix : Canada : 20.00 $
États-Unis : 24.00 $ US
Autres pays : 28.00 $ US

Catalogue 92-311 F

ISBN 0-660-93507-4

Ottawa

This publication is available in English upon request.

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises et les administrations canadiennes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Données de catalogage avant publication (Canada)

Vedette principale au titre:

Géographie du recensement de 1991 : comparaison historique

Publié aussi en anglais sous le titre: 1991 census geography : a historical comparison. ISBN 0-660-93507-4 CS92-311F

1. Districts de recensement -- Canada. 2. Agglomérations urbaines -- Canada. 3. Circonscriptions électorales -- Canada. 4. Canada -- Recensement, 1991. I. Statistique Canada. II. Titre.

HA741.5.1991 N5614 1993 304.6'0971 C93-0993787-X

Pour citer ce document

Statistique Canada. Géographie du recensement de 1991 : comparaison historique. Ottawa: Industrie, Science et Technologie Canada, 1993. Recensement du Canada de 1991. Numéro 92-311F au catalogue.

Le papier utilisé dans la présente publication répond aux exigences minimales de l'American National Standard for Information Sciences - Permanence of Paper for Printed Library Materials. ANSI Z39.48-1984

∞

Préface

Le recensement du Canada est une source de renseignements inestimable sur les Canadiens et leur mode de vie. Grâce aux données du recensement, les chercheurs indépendants, les universités, les entreprises ainsi que les organismes culturels, sociaux et gouvernementaux peuvent entreprendre des enquêtes et des analyses en profondeur sur les enjeux sociaux qui intéressent ou préoccupent tous les Canadiens.

La présente publication compte parmi les nombreux produits de référence conçus pour aider les utilisateurs à trouver, comprendre et comparer les données du recensement. Elle donne une vue d'ensemble des modifications apportées de 1986 à 1991 aux régions géographiques pour lesquelles sont diffusées les données du recensement. Elle présente également certaines différences par rapport aux recensements antérieurs, s'il y a lieu. On y décrit les modifications en ce qui a trait aux concepts des régions géographiques et aux règles de définition, de même que les changements apportés aux limites des diverses régions géographiques.

Avant de terminer, je tiens à remercier les millions de Canadiens et Canadiennes qui ont rempli leur questionnaire du recensement le 4 juin 1991, de même que tous ceux et celles qui ont aidé Statistique Canada à planifier et à réaliser le recensement.

Le statisticien en chef du Canada
Ivan P. Fellegi

Table des matières

Liste des tableaux

Liste des figures

Introduction

Le présent mémoire fait partie d'une série de documents de référence conçus pour aider les utilisateurs à trouver, comprendre et comparer les données du recensement. Plus précisément, il a pour objet d'aider les utilisateurs à comprendre les termes géographiques normalisés et quasi normalisés et, de façon plus importante, à comparer les termes relatifs à la géographie du recensement de 1991 aux termes correspondants du recensement de 1986 ainsi que des recensements antérieurs, le cas échéant. Le document de référence en question est répertorié au catalogue des publications de Statistique Canada depuis le recensement de 1986.

La comparabilité historique est fonction de deux éléments principaux : les modifications apportées aux concepts et les modifications des limites et/ou des codes géographiques. En premier lieu, la comparabilité des concepts est établie en comparant entre elles les définitions retenues pour le recensement de 1991 et le recensement de 1986. En second lieu, de nombreuses régions géographiques du recensement de 1991 ne correspondent pas aux régions du recensement de 1986 sur le plan de la région couverte. Ainsi, dans certains cas, il peut arriver qu'une région ait été fractionnée pour créer deux régions ou plus ou que plusieurs régions aient été combinées pour en former une autre ; nous étudierons ces modifications pour toutes les régions géographiques énumérées ci-après. Toutefois, dans certains cas, l'étude approfondie de ces modifications nécessite l'utilisation d'autres documents de référence comme des cartes et des listes de référence. On trouvera à la section «Pour obtenir plus de renseignements» une liste des documents, produits et services susceptibles d'être utilisés et que l'on peut se procurer en communiquant avec le bureau de Statistique Canada le plus près. Les tableaux de données figurant dans le présent document ont été dérivés à partir de la Base de données géographiques du recensement de 1991 (BDGR), Divison de la géographie, Statistique Canada.

Les données du recensement sont totalisées et diffusées pour deux types de régions géographiques normalisées : les régions législatives/administratives et les régions statistiques (figure 1). Les régions législatives/administratives sont des régions géographiques qui sont, à quelques exceptions près, définies dans des lois fédérales ou provinciales canadiennes et qui ont été adoptées pour les fins du recensement. Ces unités sont les cinq suivantes :

- Provinces et territoires (PR)
- Régions infraprovinciales (RI)
- Circonscriptions électorales fédérales (CÉF)
- Divisions de recensement (DR)
- Subdivisions de recensement (SR)

Dans certains cas, Statistique Canada définit les divisions et les subdivisions de recensement en collaboration avec les autorités provinciales.

Contrairement à la plupart des unités administratives, les régions statistiques sont définies par Statistique Canada aux fins de l'élaboration du cadre spatial utilisé pour la collecte et la diffusion des données du recensement.

Pour les fins du recensement de 1991, ces régions sont :

- Secteurs de dénombrement (SD)
- Régions métropolitaines de recensement (RMR)/Agglomérations de recensement (AR)
  - composantes des RMR/AR
  - parties des RMR/AR
- Régions métropolitaines de recensement primaires (RMRP)/Agglomérations de recensement primaires (ARP)
- Secteurs de recensement (SR)
- Secteurs de recensement provinciaux (SRP)
- Subdivisions de recensement unifiées (SRU)
- Régions urbaines (RU)
- Régions rurales

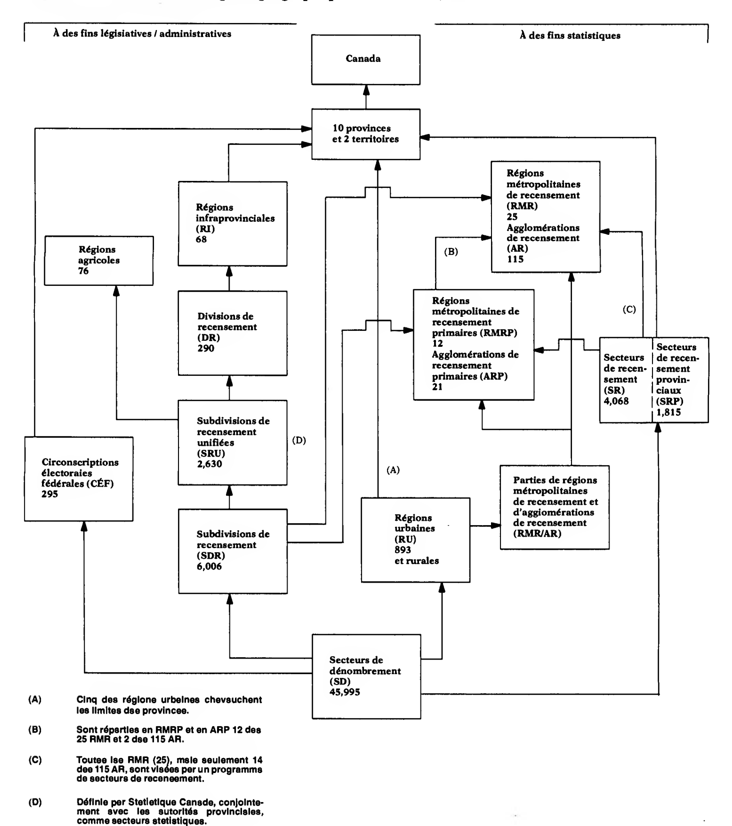
D'autres unités géographiques qui sont quasi normalisées peuvent aussi être utilisées pour la diffusion des données du recensement (figure 2).

Ce sont :

- Township, rang et méridien
- Régions définies selon le code postal
- Localités non constituées (LNC)

Les données du recensement peuvent également être produites pour des régions définies par l'utilisateur. Les secteurs demandés sont créés en agrégeant de petites unités géographiques de base : côtés d'îlots dans les régions couvertes par le Fichier des réseaux routiers (surtout des centres comptant plus de 50,000 habitants) et secteurs de dénombrement ailleurs.

Figure 1. Hiérarchie des régions géographiques normalisées, 1991



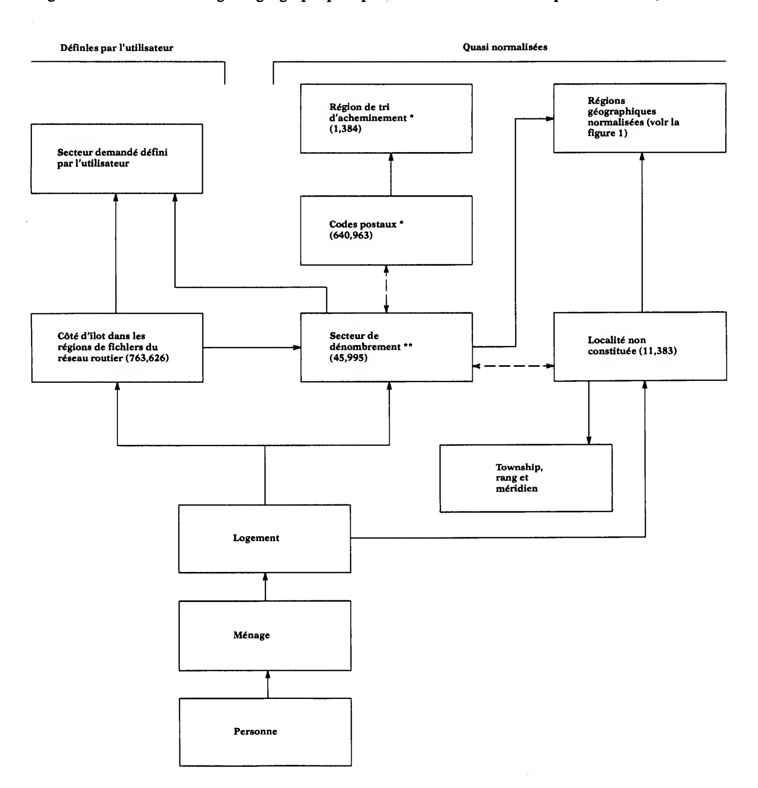
(A) Cinq des régions urbaines chevauchent les limites des provinces.

(B) Sont réparties en RMRP et en ARP 12 des 25 RMR et 2 des 115 AR.

(C) Toutes les RMR (25), mais seulement 14 des 115 AR, sont visées par un programme de secteurs de recensement.

(D) Définie par Statistique Canada, conjointement avec les autorités provinciales, comme secteurs statistiques.

Figure 2. Hiérarchie des régions géographiques quasi normalisées et définies par l'utilisateur, 1991



* Voir la définition de code postal pour de plus amples renseignements.

** Un secteur de dénombrement est une région normalisée du recensement (voir la figure 1).

<-- -> Il y a correspondance multivoque.

Régions géographiques normalisées – définitions, limites et comparabilité

Régions législatives/administratives

Province/territoire

Les dix provinces et les deux territoires constituent les principaux groupements géopolitiques du Canada. Ce sont les unités de base pour lesquelles les données du recensement sont totalisées et recoupées.

Comparabilité du concept

Du point de vue statistique, ce concept est cohérent et comparable pour tous les recensements depuis 1951.

Comparabilité des limites

Les limites provinciales et territoriales n'ont pas changé entre 1986 et 1991.

Région infraprovinciale

La région infraprovinciale (RI) est une unité géographique plus petite qu'une province (sauf pour l'Île-du-Prince-Édouard et les territoires) constituée de groupes de divisions de recensement complètes.

Les RI ont été créées parce que l'on avait besoin d'une unité géographique permettant l'analyse de l'activité économique régionale. Les RI peuvent être des régions économiques ou administratives, ou encore des régions de planification. Au Québec et en Colombie-Britannique, elles ont été désignées en vertu de la loi. Dans les autres provinces, les RI ont été créées conformément à une entente entre Statistique Canada et les autorités provinciales/territoriales.

On compte 68 régions infraprovinciales au Canada (tableau 1). Les RI du recensement de 1991 coïncident avec les régions économiques de l'Enquête sur la population active, sauf en Colombie-Britannique. Les RI de la Colombie-Britannique respectent les régions de développement définies par les autorités provinciales. Au Québec, les RI respectent les «régions administratives» définies par cette province.

Comparabilité du concept

Le concept de RI n'a pas changé entre 1986 et 1991.

Comparabilité des limites

Les RI sont en général demeurées inchangées depuis 1986, sauf au Québec, en Alberta et en Colombie-Britannique. Au **Québec**, les RI reflètent les nouvelles régions administratives qui sont des agrégations de la plus récente structure des divisions de recensement (MRC). En **Alberta**, les RI de 1986 ont été remplacées par les régions économiques de l'Enquête sur la population active (EPA), à la demande de la province. En **Colombie-Britannique**, les RI de 1991 sont équivalentes aux nouvelles régions de développement économique définies par la province.

Tableau 1. Nombre de régions infraprovinciales selon la province et le territoire, 1986 et 1991

Province/territoire	Nombre de RI en 1991	Nombre de RI en 1986
Terre-Neuve	4	4
Île-du-Prince-Édouard	1	1
Nouvelle-Écosse	5	5
Nouveau-Brunswick	5	5
Québec	16	10
Ontario	5	5
Manitoba	8	8
Saskatchewan	6	6
Alberta	8	8
Colombie-Britannique	8	9
Yukon	1	1
Territoires du Nord-Ouest	1	1
CANADA	**68**	**63**

Circonscription électorale fédérale

Une circonscription électorale fédérale (CÉF) est tout endroit ou région territoriale dont les habitants sont en droit d'élire un député à la Chambre des communes. Les limites légales et les descriptions sont du ressort du directeur général des élections et sont publiées dans la Gazette du Canada. Les CÉF sont également utilisées par Statistique Canada aux fins de l'organisation du recensement. En vertu de la loi, les limites des CÉF doivent être révisées tous les 10 ans à la suite de chaque recensement décennal.

Les limites des CÉF peuvent croiser les limites de toutes les régions géographiques sauf les provinces. Il convient de noter que les circonscriptions électorales fédérales diffèrent des circonscriptions électorales provinciales.

Le recensement de 1991 a été effectué selon l'Ordonnance de représentation de 1987 de la Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales, comme elle a été modifiée en 1987. L'Ordonnance de représentation comprend les limites descriptives légales pour les CÉF. D'après cette ordonnance, il y a 295 CÉF au Canada, tel qu'indiqué au tableau 2.

Tableau 2. Nombre de circonscriptions électorales fédérales selon la province et le territoire, 1986 et 1991

Province/territoire	**Nombre de CÉF en 1991**	**Nombre de CÉF en 1986**
Terre-Neuve	7	7
Île-du-Prince-Édouard	4	4
Nouvelle-Écosse	11	11
Nouveau-Brunswick	10	10
Québec	75	75
Ontario	99	95
Manitoba	14	14
Saskatchewan	14	14
Alberta	26	21
Colombie-Britannique	32	28
Yukon	1	1
Territoires du Nord-Ouest	2	2
CANADA	**295**	**282**

Comparabilité du concept

Le concept de CÉF n'a pas changé entre 1986 et 1991.

Comparabilité des limites

Le recensement de 1986 a été mené selon l'Ordonnance de représentation de 1976. Une large gamme de données (c.-à-d. population, logements, ménages, familles et revenu) a ensuite été diffusée selon l'Ordonnance de représentation de 1987. Seulement 13 des 295 CÉF ont conservé les limites qu'elles avaient selon l'Ordonnance de représentation de 1976. Il s'agit des CÉF suivantes :

Nouvelle-Écosse	12 001	Annapolis Valley – Hants
	12 006	Cumberland – Colchester
	12 010	South Shore
	12 011	South West Nova
Nouveau-Brunswick	13 005	Gloucester
	13 006	Madawaska – Victoria
	13 009	Restigouche
Ontario	35 037	Kingston et les îles
	35 051	Niagara Falls
	35 072	Sarnia – Lambton
Territoire du Yukon	60 001	Yukon
Territoires du Nord-Ouest	61 001	Nunatsiaq
	61 002	Western Artic

Les noms de CÉF peuvent être modifiés en vertu d'une loi fédérale. La date géographique de référence pour les changements de nom de CÉF reconnus par le recensement de 1991 est le 1er janvier 1991. Au total, dix-sept changements de nom ont été reconnus pour le recensement de 1991 depuis qu'on s'est prévalu des dispositions de l'Ordonnance de représentation de 1987; ce sont :

De	**À**
Nouveau-Brunswick	
Restigouche	Restigouche – Chaleur
Fredericton	Fredericton – York-Sunbury
Gloucester	Acadie – Bathurst
Québec	
Chapleau	Gatineau-La Lièvre
Saint-Laurent	Saint-Laurent – Cartierville
Montmorency – Orléans	Beauport – Montmorency Orléans
Laval	Laval – Ouest
Laval-des-Rapides	Laval – Centre
Langelier	Québec
Duvernay	Laval – Est
Ontario	
Markham	Markham – Whitchurch-Stouffville
Renfrew	Renfrew – Nipissing – Pembroke
Windsor – Lake St. Clair	Windsor – St. Clair
Brampton – Malton	Bramalea – Gore – Malton
Elgin	Elgin – Norfolk
Manitoba	
Selkirk	Selkirk – Red River
Colombie-Britannique	
Surrey – White Rock	Surrey – White Rock – South Langley

Division de recensement

L'expression «division de recensement (DR)» est le terme générique qui s'applique aux régions géographiques établies en vertu de lois provinciales et qui constituent les régions intermédiaires entre la subdivision de recensement et la province (p. ex., divisions, comtés, districts régionaux, municipalités régionales et sept autres genres de régions formées de groupes de subdivisions de recensement).

Comme les lois provinciales de Terre-Neuve, du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta ne prévoient pas la création de ces régions administratives, les divisions de recensement de ces provinces ont donc été établies par Statistique Canada en collaboration avec les autorités provinciales. Dans toutes les autres provinces, les divers genres de divisions de recensement sont établis et délimités par des lois provinciales. Le nombre de divisions de recensement est passé de 266 en 1986 à 290 pour le recensement de 1991.

Genres de divisions de recensement

Les divisions de recensement sont classées selon divers genres à l'intérieur des différentes provinces/territoires. Voici la répartition des genres de divisions de recensement par province/territoire.

Genre de division de recensement	Province/territoire
Division	T.-N., Man., Sask., Alb., Qc
Comté	Î.-P.-É., N.-É., N.-B., Ont.
District	Ont.
District municipality	Ont.
Metropolitan municipality	Ont.
Region	C.-B., Yn, T.N.-O.
Municipalité régionale de comté	Qc
Regional district	C.-B.
Regional municipality	Ont.
United counties	Ont.
Communautés urbaines	Qc

Au **Nouveau-Brunswick**, les limites des divisions de recensement ne correspondent pas exactement aux limites légales des comtés, et ce afin de maintenir l'intégrité des subdivisions de recensement (qui composent la division de recensement). Les différences entre les diverses limites sont toutefois minimes.

Au **Québec**, en 1991, la structure des divisions de recensement est tout à fait nouvelle. La structure de DR respecte maintenant les «municipalités régionales de comté (MRC)» ou leur équivalent.

Dans les **Territoires du Nord-Ouest**, les divisions de recensement respectent les unités administratives utilisées par le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest. La Central Arctic Region porte maintenant le nom de Kitikmeot Region.

Au **Territoire du Yukon**, une structure de DR n'a pas été établie. Par conséquent, dans les totalisations du recensement faisant état des DR pour le Territoire du Yukon, la DR équivaut à l'ensemble du territoire.

Comparabilité du concept

Le concept de DR n'a pas changé entre 1986 et 1991.

Comparabilité des limites

Les divisions de recensement ont tendance à demeurer stables pendant de longues périodes de temps; elles sont donc utiles pour l'établissement de comparaisons historiques. Cependant, il est possible que les modifications apportées aux limites des SDR aient une incidence sur les limites des divisions de recensement. En général, ce type de modification n'a qu'une incidence minime sur le plan de la comparabilité historique. Les limites des divisions de recensement peuvent également être modifiées par suite d'une restructuration des limites des DR à l'intérieur des provinces ou des territoires. Ce type de modification peut avoir une incidence considérable sur la comparabilité historique.

Les genres de DR sont restés les mêmes depuis le recensement de 1986. Le nombre de DR est passé de 266 en 1986 à 290 en 1991. Au **Québec**, le nombre de divisions de recensement est passé de 76 à 99 en raison de l'implantation des MRC (Manuel de la CGT, volume 3). On a regroupé les MRC suivantes ou leurs équivalents pour former des divisions de recensement :

- le territoire conventionné de la région de la Baie James et l'administration régionale Kativik forment la division Territoire nordique;
- la MRC de Minganie et la municipalité de la Côte-Nord-du-Golfe-Saint-Laurent forment la division Minganie – Côte-Nord-du-Golfe-Saint-Laurent;
- les MRC de Sept-Rivières et de Caniapiscau forment la division Sept-Rivières – Caniapiscau.

En **Colombie-Britannique**, la partie nord du Regional District of Peace River-Liard (DR 55) est devenue une nouvelle DR. De cette réorganisation, un transfert de l'extrémité nord-ouest de la nouvelle DR a été fait à une DR adjacente. De plus, le Regional District of Greater Vancouver a été élargi. Vous trouverez à l'annexe C un tableau récapitulatif des modifications apportées aux DR dans lequel les changements sont identifiés à l'aide des codes de la Classification géographique type (CGT).

Un certain nombre de DR ont également vu leurs limites être modifiées entre 1986 et 1991 (tableau 3). Depuis le recensement de 1986, les limites de DR ont été modifiées dans toutes les provinces et territoires à l'exception de

l'Île-du-Prince-Édouard, du Manitoba, de la Saskatchewan, du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest. Toutefois, la Nouvelle-Écosse, le Québec et la Colombie-Britannique sont les seules provinces où ces modifications se sont soldées par une variation nette de la population de 1986 d'au moins 100 habitants au cours de cette période (voir l'annexe A).

Tableau 3. Changements concernant les divisions de recensement selon la province et le territoire, 1986 et 1991

DR	Canada	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn	T.N.-O.
Nombre													
1986	266	10	3	18	15	76	49	23	18	19	29	1	5
1991	290	10	3	18	15	99	49	23	18	19	30	1	5
Variation nette	+24	0	0	0	0	+23	0	0	0	0	+1	0	0
Nombre de DR ajoutées	100	0	0	0	0	99	0	0	0	0	1	0	0
Nombre de DR supprimées	76	0	0	0	0	76	0	0	0	0	0	0	0
Mod. de limites (1)	30	2	0	2	2	6	11	0	0	2	5	0	0
Mod. de limites >= 100 habitants (1), (2)	9	0	0	2	0	2	0	0	0	0	5	0	0

Notas :

(1) Exclut les modifications de limites résultant de la suppression de DR au cours de la période de 1986 à 1991.

(2) DR pour lesquelles la variation nette de la population de 1986 est égale ou supérieure à 100 habitants. Pour obtenir la liste complète de ces DR, se reporter à l'annexe A.

Subdivision de recensement

L'expression «subdivision de recensement (SDR)» est le terme générique qui désigne les municipalités (telles que définies par les lois provinciales) ou leur équivalent, p. ex., les réserves indiennes, les établissements indiens et les territoires non organisés. À Terre-Neuve, en Nouvelle-Écosse et en Colombie-Britannique, l'expression désigne également les régions créées par Statistique Canada, en collaboration avec les provinces, comme équivalents des municipalités.

Les **municipalités** sont des régions constituées en personnes morales qui possèdent des limites précises, sont régies par les lois provinciales et territoriales, sont caractérisées par une forme ou l'autre de gouvernement élu, prélèvent des impôts et remplissent tout un éventail de fonctions municipales. Toutes les municipalités du Canada constituées en personnes morales sont reconnues comme des subdivisions de recensement.

Chaque subdivision de recensement qui chevauche une limite provinciale est considérée comme une SDR distincte. Ainsi, les parties de Flin Flon qui se trouvent au Manitoba et en Saskatchewan, et celles de Lloydminster qui se trouvent en Saskatchewan et en Alberta sont considérées comme des subdivisions de recensement distinctes.

Par **réserve indienne**, on entend un territoire dont le titre légal de propriété appartient à sa Majesté la Reine, qui a été réservé à l'usage et au profit d'une bande indienne et qui est assujetti aux termes de la Loi sur les Indiens. Comme les réserves indiennes échappent généralement à la compétence des autorités locales et sont administrées par le ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada, elles sont considérées par Statistique Canada comme des SDR.

Pour les fins du recensement de 1991, les réserves indiennes qui étaient habitées le 3 juin 1986, le 3 juin 1981 et le 1er juin 1976 ont été reconnues comme des SDR. Ont aussi été reconnues comme SDR aux fins du recensement de 1991 les réserves indiennes qui, selon le ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada (AINC), avaient une population de 10 habitants ou plus entre le 3 juin 1986 et le 1er janvier 1991.

Les **établissements indiens** sont reconnus comme des subdivisions de recensement avec la collaboration des autorités provinciales ou territoriales. En général, les établissements indiens se trouvent en territoire non organisé. Contrairement aux réserves indiennes, les établissements indiens, généralement situés sur les terres de la Couronne, ne sont pas réservés à l'usage et au profit d'une bande indienne. Depuis le recensement de 1981, chaque établissement indien reconnu aux fins du recensement est traité comme une SDR distincte, et figure séparément dans les tableaux du recensement qui fournissent les données au niveau des SDR.

Par **territoire non organisé**, on entend une région sans organisation municipale qui est directement administrée par la province ou, le cas échéant, par le comté. Ces régions sont d'ordinaire caractérisées par une faible densité de la population.

Genres de subdivision de recensement

Le genre de subdivision de recensement indique le statut municipal d'une subdivision de recensement. Les SDR sont classées en divers genres, selon les appellations officielles adoptées par les autorités provinciales ou fédérales. Comme chacune des provinces possède son propre code municipal, il est difficile de comparer les genres d'organisations municipales des diverses provinces, si ce n'est en termes très généraux. Il arrive souvent que des municipalités désignées de la même façon dans diverses provinces aient des populations considérablement différentes. À l'exception des territoires non organisés, des réserves indiennes, des établissements indiens, des hameaux dans les Territoires du Nord-Ouest, des «settlements» du Territoire du Yukon et des subdivisions de la Colombie-Britannique, de Terre-Neuve et de la Nouvelle-Écosse, le genre indique le statut municipal (ville, village, etc.) de la SDR. Voici la liste des genres de SDR et leurs abréviations :

BOR	Borough
C	City
CM	County (Municipality)
COM	Community
CT	Canton (Municipalité de)
CU	Cantons unis (Municipalité de)
DM	District (Municipality)
HAM	Hamlet-Hameau
ID	Improvement District
IGD*	Indian Government District
LGD	Local Government District
LOT	Township and Royalty
MD	Municipal District
NH	Northern Hamlet – Hameau nordique
NV	Northern Village
P	Paroisse (Municipalité de)
PAR	Parish
R	Indian Reserve – Réserve indienne
RM	Rural Municipality
RV	Resort Village
SA	Special Area
SCM	Subdivision of County Municipality
SD	Sans désignation (Municipalité)
S-E	Indian Settlement – Établissement indien
SET	Settlement
SRD	Subdivision of Regional District
SUN	Subdivision of Unorganized
SV	Summer Village
T	Town
TP	Township
TR*	Terres réservées

UNO	Unorganized – Non organisé
V	Ville
VC	Village Cri
VK	Village Naskapi
VL	Village
VN	Village nordique

* Nouveau genre de SDR en 1991

Comparabilité du concept

Le concept de SDR n'a pas changé entre 1986 et 1991.

Comparabilité des limites

Le recensement de 1991 reflète la structure municipale légalement en vigueur le 1er janvier 1991. Cette date de référence précensitaire a été adoptée à l'occasion du recensement de 1981, surtout en raison du grand nombre de modifications apportées aux SDR entre les recensements et des répercussions de ces modifications sur les autres régions géographiques et sur le processus de dénombrement.

On comptait 6,006 SDR au recensement de 1991, comparativement à 6,009 au recensement de 1986. Les SDR ont fait l'objet de nombreuses modifications du 2 janvier 1986 au 1er janvier 1991. À l'échelle nationale, 101 nouvelles SDR ont été ajoutées tandis que 104 ont été supprimées, nombre des SDR ajoutées étant concentrées dans certaines provinces et certains territoires. Des modifications ont également été apportées aux noms, aux statuts (p. ex., un village devenant une ville) et aux limites des SDR par suite d'annexions de municipalités (tableau 4). Les modifications de SDR ont été apportées en vertu de lois adoptées par les législatures provinciales et territoriales respectives.

Tableau 4. Changements concernant les subdivisions de recensement selon la province et le territoire, 1986 et 1991

DR	Canada	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn	T.N.-O.
Nombre													
1986	6,009	401	123	118	284	1,668	956	293	942	432	686	34	72
1991	6,006	404	126	118	287	1,637	951	293	953	438	691	36	72
Variation nette	-3	3	3	0	3	-31	-5	0	11	6	5	2	0
Nombre de SDR ajoutées	101	7	3	0	3	38	7	0	17	7	17	2	0
Nombre de SDR supprimées	104	4	0	0	0	69	12	0	6	1	12	0	0
Mod. de nom	235	0	4	0	11	186	9	4	2	2	14	0	3
Mod. de statut	98	2	0	0	1	48	14	3	11	3	8	0	8
Mod. de limites (1)	1,031	48	71	8	37	252	155	20	209	103	122	6	0
Mod. de limites >= 100 habitants (1), (2)	166	23	8	4	8	52	15	0	11	11	33	1	0

Notas :

(1) Exclut les modifications de limites résultant de la suppression de SDR au cours de la période de 1986 à 1991.

(2) SDR pour lesquelles la variation nette de la population de 1986 est égale ou supérieure à 100 habitants. Pour obtenir la liste complète de ces SDR, se reporter à l'annexe B.

Régions statistiques

Secteur de dénombrement

Un secteur de dénombrement (SD) correspond à la région géographique dénombrée par un recenseur. Les critères de délimitation des SD sont les suivants :

1. **Logements** – Le nombre de logements dans un SD varie généralement entre un maximum de 375 ménages dans les grandes régions urbaines et un minimum de 125 dans les régions rurales.

2. **Limites** – Un SD ne doit jamais chevaucher la limite d'une autre région géographique reconnue par le recensement.

Toutefois, certains SD ne répondent pas au critère relatif au nombre de ménages. Il est possible qu'un SD consiste en un immeuble d'appartements, un hôpital, un hôtel, etc. De plus, comme les limites des SD ne doivent jamais croiser celles d'autres limites géographiques, il arrive parfois que des SD constituent des secteurs «résiduels» pouvant compter aussi peu que 0, 1 ou 2 logements (et donc une population faible ou nulle) et couvrir une région de faible ou de vaste superficie. De fait, 3 % des 45,995 SD établis pour le recensement de 1991 ont une population nulle tandis qu'un autre 1.7 % ont une population de 1 à 5 habitants. En 1986, 4 % des 44,042 SD avaient une population nulle et 1 % avaient une population de 1 à 5 habitants.

Les SD doivent être le plus compact possible afin de réduire les déplacements au minimum et faciliter le travail des recenseurs. De plus, les SD sont délimités de manière à ce que le recenseur puisse les situer sans difficulté. Il est fréquent que les limites d'un SD correspondent à une rue, à une voie ferrée ou à une rivière.

Les SD sont des unités conçues principalement pour servir à la collecte des données et non pas à leur diffusion. La figure 1 expose les liens hiérarchiques qui existent entre les SD et les autres unités statistiques normalisées.

Comparabilité du concept

Le concept de SD n'a pas été modifié entre 1986 et 1991.

Comparabilité des limites

Bien que tout soit mis en oeuvre pour restreindre le nombre de modifications apportées aux SD d'un recensement à l'autre, il reste que de nombreux facteurs nous forcent à effectuer des changements. Les limites et les codes des secteurs de dénombrement varient d'un recensement à l'autre par suite de la variation de la population, de la modification des limites municipales et statistiques ainsi que de l'utilisation de critères différents pour déterminer la charge de travail du recenseur. Aussi, en 1991, l'application de la méthode du «retour par la poste» à un plus grand nombre de régions, l'entrée en vigueur d'une Ordonnance de représentation venant modifier les limites des circonscriptions électorales fédérales (CÉF) et la mise en oeuvre d'un programme complet de vérification sur le terrain ont également entraîné la modification des limites des SD. Au total, 62 % des SD ont vu leurs limites être changées entre 1986 et 1991, alors que ce chiffre était de 45 % pour la période de 1981 à 1986. Seulement 38 % des SD de 1991 ont les limites équivalentes de 1986. Les chiffres correspondants par province/territoire sont exposés au tableau 5.

Tableau 5. Changements concernant les secteurs de dénombrement selon la province et le territoire, 1986 et 1991

Province/territoire	Nombre (1986)	Nombre (1991)	Nombre ayant les mêmes limites depuis 1986	% ayant les mêmes limites depuis 1986
Terre-Neuve	1,153	1,155	648	56
Île-du-Prince-Édouard	258	249	64	26
Nouvelle-Écosse	1,411	1,442	478	33
Nouveau-Brunswick	1,294	1,266	634	50
Québec	10,431	10,912	3,488	32
Ontario	14,186	15,119	5,374	36
Manitoba	2,097	2,030	762	38
Saskatchewan	2,912	2,799	1,392	50
Alberta	4,655	4,602	2,174	47
Colombie-Britannique	5,371	6,162	2,236	36
Territoire du Yukon	106	97	49	51
Territoires du Nord-Ouest	168	162	88	54
CANADA	**44,042**	**45,995**	**17,387**	**38**

Région métropolitaine de recensement (RMR) et agglomération de recensement (AR)

En plus de traiter de la comparabilité des concepts et des limites des RMR/AR et des RMRP/ARP, la présente section porte sur les composantes des RMR/AR et sur les parties de RMR/AR.

Le concept général de région métropolitaine de recensement (RMR) ou d'agglomération de recensement (AR) s'applique à une grande région urbaine ainsi que les régions urbaines et rurales adjacentes qui ont un degré d'intégration économique et sociale élevé avec cette région urbaine.

Une RMR est délimitée à partir d'une région urbaine (appelée **noyau urbanisé)** comptant au moins 100,000 habitants **d'après les résultats du dernier recensement**. Lorsqu'une région devient une RMR, elle continue de faire partie du programme même si, ultérieurement, elle subit une baisse de population. Il y a 25 RMR au Canada (tableau 6).

Une AR est délimitée à partir d'une région urbaine (le noyau urbanisé) comptant au moins 10,000 habitants d'après les résultats du recensement précédent. Lorsque la population du noyau urbanisé d'une AR atteint 100,000 habitants, selon le dernier recensement, cette AR devient une RMR. Lorsque la population d'une AR descend au-dessous de 10,000 habitants, elle est supprimée du programme des AR. On compte 115 agglomérations de recensement pour le recensement de 1991 (tableau 7).

L'unité de base de la RMR/AR est la subdivision de recensement (SDR). Pour être incluse dans une RMR ou AR, une subdivision de recensement doit répondre à au moins un des critères suivants :

(1) La SDR est comprise entièrement ou en partie dans le noyau urbanisé.

(2) Au moins 50 % de la population active occupée **demeurant** dans la SDR **travaille** dans le noyau urbanisé, d'après les données de 1981 sur le lieu de travail et le navettage.

(3) Au moins 25 % de la population active occupée **travaillant** dans la SDR **demeure** dans le noyau urbanisé, d'après les données de 1981 sur le lieu de travail et le navettage.

(4) Si une SDR répond aux critères d'inclusion mais n'est pas contiguë à une RMR ou AR, les données sur le lieu de travail et le navettage sont agrégées pour toutes les SDR au sein de la subdivision de recensement unifiée (SRU). On décide ensuite de l'inclusion ou de l'exclusion de l'ensemble de la SRU dans la RMR ou l'AR.

(5) Si le nombre de navetteurs est inférieur à 100, les SDR sont exclues de la RMR ou de l'AR, même si elles répondent aux critères (2) ou (3).

(6) Même si une SDR répond aux critères (2), (3), (4) ou (5), la nécessité de maintenir la contiguïté de la RMR ou de l'AR déterminera son inclusion ou son exclusion.

Les critères et conditions ci-devant sont classés par ordre d'importance. Lorsqu'une SDR répond à certains de ces critères pour deux RMR/AR ou plus, elle est incluse dans celle qui correspond au critère le plus important pour celle-ci. Dans le cas des RMRP/ARP (voir la définition à la page 19), si les SDR répondent à des critères ayant la même importance, la décision est fondée sur la population réelle ou sur le nombre de navetteurs impliqués.

Il est possible que l'on s'écarte des critères de délimitation susmentionnés dans certains cas spéciaux.

Comme les limites des RMR et AR doivent respecter celles des SDR, il est possible qu'elles ne coïncident pas avec celles de la principale zone du marché du travail. En d'autres mots, si une SDR est relativement grande et contiguë à une RMR ou AR, seules les personnes demeurant dans la partie de cette SDR qui est à proximité du noyau urbain sont susceptibles d'appartenir au marché du travail de celui-ci. Bien que située à l'intérieur de la RMR ou AR, le reste de la SDR est exclue du marché du travail principal. Il se peut également que les RMR et AR ne soient pas exactement identiques aux régions administratives établies par les autorités locales à des fins de planification ou autre. En outre, comme les limites des RMR/AR pour le recensement de 1991 sont fondées sur les données du recensement de 1981 sur le navettage, elles ne reflètent pas nécessairement les limites actuelles de la zone d'intégration économique et sociale d'une région urbanisée. Par conséquent, il faut faire preuve de prudence lorsqu'on utilise les définitions de la RMR et de l'AR pour des fins non statistiques.

Tableau 6. Régions métropolitaines de recensement selon la province, 1991

Terre-Neuve	**Manitoba**
St. John's	Winnipeg
Nouvelle-Écosse	**Saskatchewan**
Halifax	Regina Saskatoon
Nouveau-Brunswick	**Colombie-Britannique**
Saint John	Vancouver Victoria
Québec	
Chicoutimi – Jonquière Montréal Ottawa – Hull, Ont./Qc (1) Québec Sherbrooke Trois-Rivières	
Ontario	
Hamilton Kitchener London Oshawa Ottawa – Hull, Ont./Qc (1) St. Catharines – Niagara Sudbury Thunder Bay Toronto Windsor	

Nota :
(1) Une RMR qui chevauche une limite de province est répertoriée dans les deux provinces visées.

Tableau 7. Agglomérations de recensement selon la province et le territoire, 1991

Terre-Neuve

Corner Brook
Gander
Grand Falls – Windsor
Labrador City

Île-du-Prince-Édouard

Charlottetown
Summerside
Nouvelle-Écosse
Kentville *
New Glasgow
Sydney
Truro

Nouveau-Brunswick

Bathurst
Campbellton, N.-B./Qc (1)
Edmundston
Fredericton
Moncton

Québec

Alma
Baie-Comeau
Campbellton, N.-B./Qc (1)
Cowansville
Dolbeau
Drummondville
Granby
Hawkesbury, Ont./Qc (1)
Joliette
La Tuque
Lachute
Magog
Matane
Pembroke, Ont./Qc (1)
Rimouski
Rivière-du-Loup
Rouyn-Noranda
Saint-Georges
Saint-Hyacinthe
Québec (fin)
Saint-Jean-sur-Richelieu
Saint-Jérôme
Salaberry-de-Valleyfield
Sept-Îles
Shawinigan
Sorel
Thetford Mines
Val-d'Or
Victoriaville

Ontario

Barrie
Belleville
Brantford
Brockville
Chatham
Cobourg
Collingwood
Cornwall
Elliot Lake
Guelph
Haileybury
Hawkesbury, Ont./Qc (1)
Kenora
Kingston
Kirkland Lake
Leamington
Lindsay
Midland
North Bay
Orillia
Owen Sound
Pembroke, Ont./Qc (1)
Peterborough
Port Hope *
Sarnia-Clearwater
Sault Ste. Marie
Simcoe
Stratford
Tillsonburg
Timmins
Wallaceburg
Woodstock

Manitoba

Brandon
Portage la Prairie
Selkirk
Thompson

Saskatchewan

Estevan *
Lloydminster, Alb./Sask. (1)
Moose Jaw
North Battleford
Prince Albert
Swift Current
Weyburn *
Yorkton

Alberta

Camrose
Fort McMurray
Grand Centre *
Grande Prairie
Lethbridge
Lloydminster, Alb./Sask. (1)
Medicine Hat
Red Deer
Wetaskiwin *

Colombie-Britannique

Campbell River
Chilliwack
Courtenay
Cranbrook
Dawson Creek
Duncan
Fort St. John
Kamloops
Kelowna
Kitimat
Matsqui
Nanaimo
Penticton
Port Alberni
Powell River
Prince George
Prince Rupert
Quesnel
Terrace
Vernon
Williams Lake

Territoire du Yukon

Whitehorse

Territoires du Nord-Ouest

Yellowknife *

Notas :
* Nouvelle en 1991.
(1) Une AR qui chevauche une limite de province est répertoriée dans les deux provinces visées.

Comparabilité du concept

Le concept de RMR/AR n'a pas changé entre 1986 et 1991.

Comparabilité des limites

Le nombre de RMR est demeuré le même (25) pour le recensement de 1991. Les délimitations de RMR/AR de 1991 sont fondées sur les données recueillies dans le cadre du recensement de 1981 sur le lieu de travail et le lieu de résidence au niveau de la SDR. Le pourcentage minimum de navetteurs pour qu'une SDR soit comprise dans une RMR ou AR est passé de 40 % à 50 % au recensement de 1986. Cette modification a été apportée afin de maintenir la comparabilité historique et de prendre en considération les différences dans la manière dont les données sur le lieu de travail ont été dépouillées en 1971 et en 1981. Deux autres critères ont été établis en 1986. Le nombre minimal de navetteurs pour qu'une SDR soit comprise dans une RMR ou AR est passé à 100 et il est devenu possible de former des AR comprenant une seule SDR, alors qu'en 1981 toutes les AR sauf celles qui étaient divisées en secteurs de recensement (voir la page 23 pour obtenir une définition du «secteur de recensement») devaient comprendre au moins deux SDR.

Au total, cinq RMR ont subi des modifications de limites entre 1986 et 1991 qui entraînaient des changements à leurs chiffres de population : Halifax, Toronto, Edmonton, Calgary et Victoria.

Par ailleurs, sept nouveaux centres ont été ajoutés au programme des AR en 1991, comparativement à 35 en 1986. Six AR existant en 1986 ont toutefois été supprimées du programme des AR de 1991 parce que la population de leur noyau urbanisé a baissé sous le minimum de 10,000 personnes. Enfin, 23 AR ont subi des modifications de limites entre 1986 et 1991 qui entraînaient des changements à leurs chiffres de population. Ce sont : Charlottetown et Summerside, Î.-P.-É.; Kentville, N.-É.; La Tuque, Rivière-du-Loup, Rouyn-Noranda, Salaberry-de-Valleyfield, Thetford Mines et Victoriaville, Qc; Barrie, Belleville, Chatham, Kenora, Leamington, Midland et Port Hope, Ont.; Estevan et Weyburn, Sask.; Grande Centre et Wetaskiwin, Alb.; Cranbrook et Fort St. John, C.-B.; et Yellowknife, T.N.-O. (tableau 8). Les AR qui ont été supprimées du programme de 1991 sont : Carbonear, T.-N.; Chibougamau et Montmagny, Qc; Kapuskasing, Ont.; Flin Flon, Man./Sask.; et Trail, C.-B.

Tableau 8. Nombre d'agglomérations de recensement selon la province et le territoire, 1986 et 1991

Province	1991	1986	Variation nette
Terre-Neuve	4	5	-1
Île-du-Prince-Édouard	2	2	0
Nouvelle-Écosse	4	3	1
Nouveau-Brunswick	5*	5*	0
Québec	28*	30*	-2
Ontario	32*	32*	0
Manitoba	4*	5*	-1
Saskatchewan	8*	7*	1
Alberta	9*	7*	2
Colombie-Britannique	22	22	0
Territoire du Yukon	1	1	0
Territoires du Nord-Ouest	1	0	1
Total	**115**	**114**	**1**

* Les AR qui chevauchent une limite de province sont répertoriées dans les deux provinces visées.

Régions métropolitaines de recensement primaires (RMRP) et agglomérations de recensement primaires (ARP)

Le concept de RMRP/ARP tient compte du fait que les RMR et AR adjacentes sont intégrées, sur le plan social et économique, au sein d'une RMR ou d'une AR unifiée de plus grande taille. Les RMR et AR adjacentes sont regroupées de manière à ne constituer qu'une seule RMR ou AR si le nombre de navetteurs qui se déplacent entre elles représente au moins 35 % de la population active occupée demeurant dans la plus petite RMR ou AR. Les RMR ou AR d'origine deviennent des sous-régions appelées RMRP ou ARP au sein de la RMR ou de l'AR (tableau 9).

Afin d'illustrer le concept de RMRP/ARP, examinons l'exemple de la RMR d'Ottawa – Hull (recensement de 1991). En 1991, la RMR d'Ottawa – Hull comprenait (entre autres) les SDR de Kanata et de Buckingham. Or, ces SDR sont aussi toutes deux des agglomérations de recensement puisqu'elles constituent des noyaux urbanisés comptant au moins 10,000 habitants d'après les résultats du recensement précédent. Toutefois, comme ces deux centres sont adjacents et intégrés, sur le plan social et économique, à la RMR d'Ottawa – Hull et qu'ils répondent aux critères d'unification, ils sont regroupés au sein d'une RMR unifiée, comme il est décrit ci-après :

RMR Ottawa – Hull, 1991

Ottawa – Hull (RMRP)

Les SDR composantes sont : Aylmer, Cantley, Chelsea, Clarence, Cumberland, Gatineau, Gloucester, Hull, La Pêche, Nepean, Osgoode, Ottawa, Pontiac, Rideau, Rockcliffe Park, Rockland, Val-des-Monts, Vanier

Buckingham (ARP)

Les SDR composantes sont : Buckingham, Masson

Kanata (ARP)

Les SDR composantes sont : Goulbourn, Kanata, West Carleton

Comme l'AR de Buckingham, l'AR de Kanata et la RMR d'Ottawa – Hull ont été regroupées au sein d'une RMR unifiée (Ottawa – Hull), les parties d'origine sont maintenant appelées la RMRP d'Ottawa – Hull, l'ARP de Buckingham et l'ARP de Kanata.

Comparabilité du concept

Le concept de RMRP/ARP n'a pas changé entre 1986 et 1991. Ce concept a été introduit lors du recensement de 1986.

Comparabilité des limites

En 1991, une nouvelle ARP, celle d'Airdrie en Alberta, a été ajoutée au programme et incluse au sein de la nouvelle RMRP de Calgary en Alberta. En revanche, l'ARP de Sidney en Colombie-Britannique a été supprimée lorsque le noyau urbanisé de Victoria s'est étendu jusqu'au sien. Maintenant, Sidney constitue simplement une SDR au sein de la RMR de Victoria.

Enfin, trois RMRP/ARP ont vu leurs limites être modifiées entre 1986 et 1991. Ce sont celles de Toronto, de Calgary et d'Edmonton.

Régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement ordinaires et unifiées

Pour obtenir des renseignements au sujet des RMR ou des AR unifiées, se reporter à la rubrique «Régions métropolitaines de recensement primaires (RMRP) et agglomérations de recensement primaires (ARP)». Pour leur part, les RMR et AR ordinaires sont indépendantes. Elles ne sont pas adjacentes à une autre RMR ou AR et elles n'entretiennent pas suffisamment de liens avec une autre RMR ou AR pour y être réunies.

L'unification ne change en rien le chiffre de la population totale couverte par le programme des RMR/AR, mais elle inclut des AR qui auraient autrement constitué des AR ordinaires au sein de RMR ou d'AR de plus grande taille. Ces AR sont alors appelées des agglomérations de recensement primaires (ARP) au sein de la RMR ou de l'AR de plus grande taille.

Comparabilité du concept

Le concept de RMR/AR unifiée n'a pas changé entre 1986 et 1991. Ce concept a été créé lors du recensement de 1986.

Comparabilité des limites

Trois RMR/AR unifiées ont subi des modifications de limites entre 1986 et 1991 qui entraînaient des changements à leurs chiffres de population. Ce sont celles de Toronto, de Calgary et d'Edmonton.

Composantes des régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement

Il s'agit des subdivisions de recensement (SDR) qui constituent les unités de base des RMR/AR et des RMRP/ARP.

Comparabilité du concept

Le concept des composantes de RMR/AR n'a pas changé entre 1986 et 1991.

Comparabilité des limites

Les RMR et AR dont les composantes ont été modifiées sont les mêmes que celles qui ont vu leurs limites être modifiées entre 1986 et 1991.

Tableau 9. Régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement unifiées selon les composantes des régions métropolitaines de recensement primaires et agglomérations de recensement primaires, 1991

St. John's, T.-N. (RMR)

RMRP de St. John's
ARP de Conception Bay South

Sydney, N.-É. (AR)

ARP de Sydney
ARP de Sydney Mines

Chicoutimi – Jonquière, Qc (RMR)

RMRP de Chicoutimi – Jonquière
ARP de La Baie

Montréal, Qc (RMR)

RMRP de Montréal
ARP de Beloeil
ARP de Châteauguay

Ottawa – Hull, Ont./Qc (RMR)

RMRP d'Ottawa – Hull
ARP de Buckingham
ARP de Kanata

Oshawa, Ont. (RMR)

RMRP d'Oshawa
ARP de Newcastle

Toronto, Ont. (RMR)

RMRP de Toronto
ARP de Halton Hills
ARP de Milton
ARP d'Orangeville

St. Catharines – Niagara, Ont. (RMR)

RMRP de St. Catharines – Niagara
ARP de Fort Erie

London, Ont. (RMR)

RMRP de London
ARP de St. Thomas

Sudbury, Ont. (RMR)

RMRP de Sudbury
ARP de Valley East

Calgary, Alb. (RMR)

RMRP de Calgary
ARP d'Airdrie

Edmonton, Alb. (RMR)

RMRP d'Edmonton
ARP de Leduc
ARP de Spruce Grove

Kelowna, C.-B. (AR)

ARP de Central Okanagan, Subd. B
ARP de Kelowna

Vancouver, C.-B. (RMR)

RMRP de Vancouver
ARP de Maple Ridge

Parties de régions métropolitaines de recensement et d'agglomérations de recensement

Le concept de parties de RMR ou d'AR permet de faire la distinction entre les régions urbaines et rurales centrales et périphériques à l'intérieur d'une RMR ou AR. Les régions métropolitaines de recensement et les agglomérations de recensement peuvent être formées de trois parties :

a) Noyau urbanisé : Grande zone urbaine, conformément à la définition de Statistique Canada, à partir de laquelle les limites d'une RMR ou d'une AR sont définies. La population du noyau urbanisé (d'après les chiffres du recensement précédent) doit s'élever à au moins 100,000 habitants dans le cas d'une RMR ou se situer entre 10,000 et 99,999 habitants dans le cas d'une AR.

b) Banlieue urbaine : Région urbaine située à l'intérieur d'une RMR ou AR, mais à l'extérieur du noyau urbanisé.

c) Banlieue rurale : Tout territoire au sein d'une RMR ou AR situé à l'extérieur des régions urbaines.

Bien que chaque RMR et AR ait un noyau urbanisé, elle peut avoir ou non des parties de banlieue urbaine ou de banlieue rurale.

De même, dans les RMR et AR unifiées, chacune des régions métropolitaines de recensement primaires ou des agglomérations de recensement primaires constituantes a un noyau urbanisé, mais n'a pas nécessairement des parties de banlieue urbaine ou rurale. Le noyau urbanisé total d'une RMR ou d'une AR unifiée correspond à la somme des noyaux urbanisés de ses RMRP/ARP constituantes : il ne constitue pas une seule région, mais plutôt une agrégation des noyaux distincts. De même, le total de la population de la banlieue urbaine et de la banlieue rurale d'une RMR ou d'une AR unifiée correspond respectivement à la somme des chiffres de population des banlieues urbaines et des banlieues rurales des RMRP/ARP constituantes.

Comparabilité du concept

Le concept de parties de RMR/AR n'a pas changé entre 1986 et 1991.

Comparabilité des limites

Comme aucune RMR n'a été créée ni supprimée en 1991, les noyaux urbanisés des RMR sont restés inchangés. En revanche, sept nouvelles AR ont été créées et leurs noyaux urbanisés sont venus s'ajouter au total des noyaux existants.

Il est possible que le noyau urbanisé d'une ARP de 1991 ait été la banlieue urbaine d'une RMR/AR de 1986. De ce fait, il se peut que des populations importantes aient été transférées des banlieues urbaines aux noyaux urbanisés. Toutefois, l'unification n'a aucun effet sur le chiffre de la population totale couverte par le programme des RMR/AR ou habitant les régions urbaines.

La RMR de Victoria a cessé d'être une RMR unifiée en 1991. Par conséquent, l'ancienne ARP de Sidney est devenue une SDR faisant partie de la RMR de Victoria et son noyau urbanisé fait maintenant partie de la banlieue urbaine de la RMR de Victoria.

La RMR unifiée de Calgary a été créée en 1991. Elle se compose de la RMRP de Calgary et de l'ARP d'Airdrie. Par conséquent, le noyau urbanisé d'Airdrie s'ajoute à celui de Calgary pour former le noyau urbanisé total de la RMR unifiée de Calgary. Le noyau urbanisé d'Airdrie est un nouveau noyau urbanisé en 1991.

Secteur de recensement

Un secteur de recensement (SR) est un petit quartier urbain permanent ou encore une petite collectivité rurale permanente au sein d'une grande région comportant un centre urbain; ce territoire est déterminé avec l'aide de spécialistes locaux qui s'intéressent à la recherche en sciences sociales et en urbanisme.

Les secteurs de recensement sont délimités conjointement par un comité local et par Statistique Canada selon les critères suivants :

a) Dans la mesure du possible, les limites doivent correspondre à des traits physiques permanents et facilement reconnaissables.

b) La population doit se situer entre 2,500 et 8,000 habitants, la moyenne devant être de préférence de 4,000 habitants, sauf pour les secteurs de recensement situés dans le centre des affaires, dans les autres principales zones commerciales ou industrielles ou dans les régions urbaines ou rurales périphériques dont le nombre d'habitants peut être inférieur ou supérieur.

c) La région doit être le plus homogène possible sur le plan des caractéristiques économiques et sociales de leur population.

d) Les secteurs doivent être le plus compact possible.

Toute région métropolitaine de recensement et toute agglomération de recensement qui compte une subdivision de recensement dont la population s'élevait à 50,000 habitants ou plus lors du recensement précédent (tableau 10) peut être incluse dans le programme des secteurs de recensement. Une fois qu'une RMR ou AR est ajoutée au programme, elle continue d'en faire partie même si, ultérieurement, sa population diminue. Bien que les limites des SR ne respectent pas nécessairement les limites des SDR, elles respectent toujours les limites des RMR et des AR ainsi que celles de leur RMRP et ARP constituantes.

Tableau 10. Centres divisés en secteurs de recensement selon la province, 1991

Terre-Neuve

St. John's (RMR)

Nouvelle-Écosse

Halifax (RMR)

Nouveau-Brunswick

Moncton (AR)
Saint John (RMR)

Québec

Chicoutimi – Jonquière (RMR)
Montréal (RMR)
Ottawa – Hull, Ont./Qc (RMR)
Québec (RMR)
Sherbrooke (RMR)
Trois-Rivières (RMR)

Ontario

Brantford (AR)
Guelph (AR)
Hamilton (RMR)
Kingston (AR)
Kitchener (RMR)
London (RMR)
North Bay (AR)
Oshawa (RMR)
Ottawa – Hull, Ont./Qc (RMR)
Peterborough (AR)
Sarnia-Clearwater (AR)
Sault Ste. Marie (AR)
St. Catharines – Niagara (RMR)
Sudbury (RMR)
Thunder Bay (RMR)
Toronto (RMR)
Windsor (RMR)

Manitoba

Winnipeg (RMR)

Saskatchewan

Regina (RMR)
Saskatoon (RMR)

Alberta

Calgary (RMR)
Edmonton (RMR)
Lethbridge (AR)
Red Deer (AR) *

Colombie-Britannique

Kamloops (AR)
Kelowna (AR)
Matsqui (AR) *
Prince George (AR)
Vancouver (RMR)
Victoria (RMR)

* Nouveaux centres pour 1991

Comparabilité du concept

Le concept de secteur de recensement n'a pas changé depuis le recensement de 1981.

Comparabilité des limites

Pour le recensement de 1991, deux régions se sont ajoutées au programme des SR : il s'agit des centres suivants : Matsqui (Colombie-Britannique) et Red Deer (Alberta). Le nombre total de centres subdivisés en SR passe donc à 39. Au total, 4,068 SR ont été établis pour les fins du recensement de 1991, ce qui représente une augmentation de 7 % par rapport à 1986. Au cours de la période intercensitaire (1986 à 1991), les SR de Victoria (Colombie-Britannique)

et d'Edmonton (Alberta) ont subi des modifications majeures par suite de la perte de parcelles de territoire. Au sein de la RMR d'Edmonton, Leduc et Parkland County ont cédé des parcelles de territoire à l'«Improvement District n° 22» (maintenant appelé Brazeau n° 77), situé à l'extérieur de la RMR. Au sein de la RMR de Victoria, la «Capital Subdivision C» a été fractionnée. Par conséquent, la RMR fut modifiée, se qui entraîna des changements au niveau des secteurs de recensement.

Après chaque recensement, lorsqu'on dispose des chiffres de population pour les secteurs de recensement, la Division de la géographie de Statistique Canada passe en revue les limites des secteurs de recensement faisant partie d'une RMR ou AR. Cette révision, effectuée en collaboration avec des spécialistes locaux, se solde souvent par le fractionnement (en cas de croissance démographique importante), le regroupement (rarement) ou l'ajout de secteurs de recensement. En revanche, on doit définir de nouveaux secteurs chaque fois qu'une RMR ou AR acquièrent de nouvelles SDR composantes et qu'il s'avère nécessaire d'étendre la couverture du programme des SR (tableau 11).

Tableau 11. Secteurs de recensement selon la province, 1986 et 1991

Province	**1991**	**1986**
Terre-Neuve	40	39
Île-du-Prince-Édouard	0	0
Nouvelle-Écosse	75	74
Nouveau-Brunswick	67	64
Québec	1,052	996
Ontario	1,731	1,610
Manitoba	156	148
Saskatchewan	98	91
Alberta	385	351
Colombie-Britannique	464	403
CANADA	**4,068**	**3,776**

Le tableau 12 donne une ventilation plus détaillée des SR en 1986 et en 1991 et présente une récapitulation des modifications apportées entre les deux recensements.

Tableau 12. Changements concernant les secteurs de recensement, 1986 et 1991

RMR/AR	Nombre de SR en 1986	SR modifiés pour 1991	SR de 1986 fractionnés pour 1991	Fractionnés en	Ajouts (+) ou supressions (-)	Ajouts pour 1991	Supressions	Nombre de SR en 1991
Brantford	21	5	0	0	0	0	0	21
Calgary	143	32	9	19	0	0	0	153
Chicoutimi – Jonquière	32	3	6	9	0	0	0	35
Edmonton	187	24	9	18	-1	0	1	195
Guelph	20	1	1	2	0	0	0	21
Halifax	74	2	1	2	0	0	0	75
Hamilton	151	27	9	21	0	0	0	163
Kamloops	22	0	0	0	0	0	0	22
Kelowna	25	1	2	3	0	0	0	26
Kingston	35	2	0	0	0	0	0	35
Kitchener	77	4	6	11	0	0	0	82
Lethbridge	21	0	0	0	0	0	0	21
London	88	7	0	0	0	0	0	88
Matsqui *	0	-	0	0	29	29	0	29
Moncton	22	1	2	3	0	0	0	23
Montréal	716	131	60	100	-7	0	7	749
North Bay	20	0	0	0	0	0	0	20
Oshawa	44	4	6	11	0	0	0	49
Ottawa – Hull	192	21	19	38	0	0	0	211
Peterborough	23	0	0	0	0	0	0	23
Prince George	23	0	0	0	0	0	0	23
Québec	138	16	18	32	0	0	0	152
Red Deer *	0	-	0	0	16	16	0	16
Regina	47	3	2	4	0	0	0	49
Saint John	42	4	4	6	0	0	0	44
Sarnia – Clearwater	24	0	0	0	0	0	0	24
Saskatoon	44	7	4	9	0	0	0	49
Sault Ste. Marie	23	0	0	0	0	0	0	23
Sherbrooke	31	7	0	0	0	0	0	31
St. Catharines – Niagara	83	0	0	0	0	0	0	83
St. John's	39	3	2	3	0	0	0	40
Sudbury	38	0	0	0	0	0	0	38
Thunder Bay	30	0	0	0	0	0	0	30
Toronto	731	57	55	135	1	1	0	812
Trois-Rivières	31	6	5	8	0	0	0	34
Vancouver	274	25	31	56	0	0	0	299
Victoria	59	10	12	19	-1	0	1	65
Windsor	58	3	1	2	0	0	0	59
Winnipeg	148	7	10	18	0	0	0	156
TOTAL	**3,776**	**413**	**274**	**529**	**37**	**46**	**9**	**4,068**

* Nouveaux centres pour 1991.

Secteur de recensement provincial

Un secteur de recensement provincial (SRP) est un petit quartier urbain permanent ou encore une petite collectivité rurale permanente qui se trouve à l'extérieur des RMR et AR faisant partie du programme des secteurs de recensement. La population des SRP varie généralement de 3,000 à 8,000 habitants, la moyenne se situant de préférence à 5,000. Dans la mesure du possible, les limites correspondent à des traits physiques permanents et/ou aux limites d'unités géographiques proposées par les autorités des provinces et territoires.

Comparabilité du concept

Le concept de SRP n'a pas changé entre 1986 et 1991.

Comparabilité des limites

Les modifications apportées aux SR peuvent avoir une incidence sur les SRP. Entre 1986 et 1991, de nombreuses RMR et AR faisant partie du programme des secteurs de recensement ont pris de l'expansion pour intégrer de nouvelles subdivisions de recensement. En pareil cas, la couverture du programme des secteurs de recensement a été élargie et certains SRP ont donc été supprimés ou ont vu leurs limites être modifiées. Les SRP à l'intérieur de Red Deer (Alberta) et de Matsqui (Colombie-Britannique) ont été remplacés par des secteurs de recensement. Pour le recensement de 1991, les limites des SRP sont demeurées inchangées, sauf dans le cas de la création de SR et de la modification des limites d'autres unités géographiques (p. ex., les SDR). Le tableau 13 fournit une comparaison du nombre total de SRP par province/territoire pour les recensements de 1986 et de 1991.

Tableau 13. Changements concernant les secteurs de recensement provinciaux selon la province et le territoire, 1986 et 1991

Province	Nombre de SRP en 1986	SRP modifiés pour 1991	SRP de 1986 frac-tionnés pour 1991	Frac-tionnés en	Ajouts (+) ou suppres-sions (-)	Ajouts pour 1991	Suppre-ssions	Nombre de SRP en 1991
Terre-Neuve	84	5	0	0	0	0	0	84
Île-du-Prince-Édouard	26	4	0	0	0	0	0	26
Nouvelle-Écosse	117	3	0	0	0	0	0	117
Nouveau-Brunswick	98	4	0	0	0	0	0	98
Québec	491	27	0	0	0	0	0	491
Ontario	410	11	0	0	0	0	0	410
Manitoba	91	0	0	0	0	0	0	91
Saskatchewan	146	6	0	0	0	0	0	146
Alberta	169	10	0	0	-8	2	10	161
Colombie-Britannique	193	16	0	0	-14	0	14	179
Territoire du Yukon	5	0	0	0	0	0	0	5
Territoires du Nord-Ouest	7	0	0	0	0	0	0	7
TOTAL	**1,837**	**86**	**0**	**0+**	**-22**	**2**	**24**	**1,815**

Subdivision de recensement unifiée

Une subdivision de recensement unifiée (SRU) est un groupe de petites subdivisions de recensement (SDR) incluses dans une plus grande division de recensement, créée par souci de commodité afin de faciliter la référence géographique.

La délimitation des subdivisions de recensement unifiées s'effectue selon les cinq règles suivantes :

a) Une SDR dont la superficie nette est supérieure à 25 kilomètres carrés peut constituer une SRU à elle seule.

b) Une SDR dont la superficie nette est supérieure à 25 kilomètres carrés et qui est entourée par une autre subdivision de recensement sur plus de la moitié de son périmètre est habituellement incluse dans la SRU formée par la SDR qui l'entoure.

c) Les SDR dont la superficie nette est inférieure à 25 kilomètres carrés sont généralement groupées avec une SDR de plus grande taille.

d) Une SDR dont la population excède 100,000 habitants constitue une SRU à elle seule.

e) Le nom attribué à la SRU est en général le nom de la SDR, parmi toutes celles qui la composent, dont la superficie est la plus étendue.

Le nombre de subdivisions de recensement unifiées est passé de 2,628 en 1986 à 2,630 au recensement de 1991.

Comparabilité du concept

Le concept de SRU est demeuré inchangé depuis son introduction en 1976.

Comparabilité des limites

Comme les SRU constituent des agrégations de SDR, les modifications apportées aux SDR ont une incidence directe sur elles. À l'échelle du pays, 83 % des SRU de 1991 possèdent les mêmes limites qu'au recensement de 1986, alors que 63 % des SRU étaient restées inchangées entre les recensements de 1986 et de 1981. Il y a donc 437 SRU (soit 17 % du total) dont les limites ont été modifiées depuis 1986. Il convient toutefois de noter que ces modifications n'ont entraîné une variation de la population égale ou supérieure à 100 habitants que dans 110 cas (tableau 14).

Tableau 14. Changements concernant les subdivisions de recensement unifiées selon la province et le territoire, 1986 et 1991

SRU	Canada	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn	T.N.-O.
Nombre total													
1986	2,628	87	68	54	150	1,153	527	127	302	72	82	1	5
1991	2,630	87	69	54	150	1,153	526	127	302	73	83	1	5
Variation nette	2	0	1	0	0	0	-1	0	0	1	1	0	0
Nombre de SRU ajoutées	54	0	1	0	1	41	4	0	2	1	4	0	0
Nombre de SRU supprimées	52	0	0	0	1	41	5	0	2	0	3	0	0
Mod. de nom	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Mod. de statut	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Mod. de limites (1)	437	16	19	8	10	234	71	4	32	17	25	1	0
Mod. de limites >= 100 habitants (1), (2)	110	2	2	4	1	74	8	0	5	6	8	0	0

Notas:

(1) Exclut les modifications de limites résultant de la suppression de SRU au cours de la période de 1986 à 1991.

(2) SRU pour lesquelles la variation nette de la population de 1986 est égale ou supérieure à 100 habitants.

Régions urbaines et rurales

Les régions urbaines sont des régions bâties en continu dont la concentration démographique est d'au moins 1,000 habitants et la densité de la population d'au moins 400 habitants ou plus au kilomètre carré, d'après les résultats du recensement précédent. Pour être considérée comme continue, une région bâtie ne doit pas comporter d'espaces libres de plus de deux kilomètres.

Indépendamment des critères qui précèdent, peuvent également être considérés comme faisant partie d'une région urbaine divers terrains utilisés à des fins commerciales, industrielles et institutionnelles. Il s'agit notamment de zones commerciales et industrielles, des aéroports, des parcs, des gares de triage, des cimetières, etc.

Les régions urbaines n'ont pas à respecter les limites provinciales ou territoriales. De fait, en 1991 (tout comme en 1986), cinq régions urbaines chevauchent les limites provinciales. Il s'agit de :

Région urbaine	Provinces
Campbellton	Nouveau-Brunswick/Québec
Hawkesbury	Ontario/Québec
Ottawa – Hull	Ontario/Québec
Flin Flon	Manitoba/Saskatchewan
Lloydminster	Alberta/Saskatchewan

Par ailleurs, la région rurale comprend toutes les régions se trouvant en dehors des régions urbaines.

Comparabilité du concept

Les critères utilisés pour délimiter les régions urbaines et les régions rurales n'ont pas changé depuis le recensement de 1981. Toutefois, la règle du «2 kilomètres» a été modifiée de sorte que cette distance est maintenant une distance par la route plutôt qu'une distance en ligne droite comme au recensement de 1986.

Comparabilité des limites

On a apporté des modifications aux régions urbaines de toutes les provinces (tableau 15). La plupart des modifications ont été mineures; seulement 133 modifications ont été effectuées, affectant les populations de plus de 100 habitants. On a créé 32 régions urbaines, mais à cause du fait que l'on a supprimé un nombre trop élevé de régions urbaines, leur nombre a diminué à travers le Canada. On attribue cette diminution de régions urbaines au fait que l'on ait effectué une révision des plus petites régions urbaines. Dans plusieurs cas, celles-ci ne rencontraient pas le critère de densité et elles ont été supprimées. En général, on apporte des modifications aux régions urbaines lorsqu'il y a des changements aux SDR et lorsqu'il y a une croissance démographique.

Tableau 15. Changements concernant les régions urbaines selon la province et le territoire, 1986 et 1991

SRU	Canada	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn	T.N.-O.
Nombre total													
1986	940	57	7	39	39*	242*	252*	41*	69*	100*	92	1	6
1991	893	42	7	38	36*	222*	246*	42*	69*	99*	92	1	4
Variation nette	-47	-15	0	-1	-3	-20	-6	1	0	-1	0	0	-2
Nombre de SRU ajoutées	32	0	0	1	1	4	11	2	5	3	5	0	0
Nombre de SRU supprimées	79	15	0	2	4	24	17	1	5	4	5	0	2
Mod. de nom	24	1	0	0	3	14	4	1	0	0	0	0	1
Mod. de limites (1)	289	10	6	10	9	49	74	9	34	40	45	1	2
Mod. de limites >= 100 pop(1), (2)	133	9	2	7	3	30	33	4	6	10	27	1	1

Notas:

* Les régions urbaines qui chevauchent une limite de province sont répertoriées dans les deux provinces visées.

(1) Exclut les modifications de limites résultant du retrait de RU au cours de la période de 1986 à 1991.

(2) RU pour lesquelles la variation nette de la population de 1986 est égale ou supérieure à 100 habitants.

Régions géographiques quasi normalisées - définitions, limites et comparabilité

Township, rang et méridien

L'indication du township, rang et méridien (TRM) permet de situer un endroit conformément à un système de morcellement régulier et systématique des provinces des Prairies en terrains rectangulaires faciles à distinguer.

Comparabilité du concept

Le concept de TRM n'a pas été changé entre 1986 et 1991.

Comparabilité des limites

Les limites de TRM n'ont pas changé entre 1986 et 1991.

Côté d'îlot

Le concept de côté d'îlot correspond à un côté de rue d'une ville, normalement situé entre deux intersections consécutives formées par la rencontre de deux rues ou d'autres traits physiques. Le concept de côté d'îlot désigne une petite unité géographique reconnaissable à laquelle des données du recensement peuvent être associées. L'objectif est de reconstituer approximativement, par agrégation, les secteurs demandés et définis par les utilisateurs en vue de l'extraction et de la totalisation de données du recensement (uniquement dans les régions couvertes par un Fichier des réseaux routiers).

Comparabilité du concept

Le concept de côté d'îlot a été raffiné en 1991 afin qu'il soit maintenant possible de définir les côtés d'îlots de façon unique à l'intérieur d'un SD. En 1986, lorsqu'une limite de SD chevauchait un côté d'îlot, le point représentatif du côté d'îlot (auparavant appelé «centroïde») était associé aux deux SD, ce qui peut avoir suscité certaines incohérences lors du géocodage des régions définies par l'utilisateur. En 1991, lorsqu'une limite de SD chevauche un côté d'îlot, on définit deux côtés d'îlots associés chacun à un point représentatif distinct. De plus, on attribue maintenant un point représentatif de côté d'îlot unique aux immeubles d'appartements, aux SD collectifs et aux autres SD composés d'une partie de côté d'îlot. En 1986, ces SD auraient été associés au côté d'îlot dans lequel ils étaient situés. Seuls les chiffres de population et des logements sont fournis par côté d'îlot.

Code postal

Le code postal est un code alphanumérique à six caractères défini et utilisé par la Société canadienne des postes pour le traitement (tri et distribution) du courrier. Les trois premiers caractères correspondent à un ensemble de régions précises et stables appelées «régions de tri d'acheminement» (RTA). On reconnaît les RTA rurales à la présence d'un zéro comme deuxième caractère du code de RTA.

Les trois derniers caractères correspondent à l'unité de distribution locale (UDL). La Société canadienne des postes définit des codes postaux «urbains» et «ruraux», mais il est possible que ses définitions pour «urbain» et «rural» ne coïncident pas avec les définitions correspondantes de Statistique Canada. Dans les régions urbaines, l'UDL peut correspondre à un petit secteur facilement définissable au sein d'une RTA, comme un côté d'îlot, un immeuble d'appartements ou de bureaux ou encore une entreprise ou un organisme qui reçoit et expédie beaucoup de courrier.

Dans les régions rurales, l'UDL désigne une région de service, c'est-à-dire la région desservie par le service de distribution pour les routes rurales à partir d'un bureau de poste ou d'une succursale postale.

Bien que les codes postaux ne soient pas des régions géographiques normalisées, ces codes peuvent permettre l'extraction de données du recensement au moyen du géocodage et les régions qu'ils définissent peuvent être agrégées pour former d'autres régions normalisées ou non normalisées.

Comparabilité du concept

Le concept de code postal n'a pas changé entre 1986 et 1991, mais la Société canadienne des postes a introduit de nouveaux genres de codes postaux.

Comparabilité des limites

Le nombre de codes postaux en vigueur au Canada est passé de 590,107 au moment du recensement de 1986 à 640,963 au moment du recensement de 1991, ce qui représente une augmentation de 50,856 (tableau 16).

Tableau 16. Codes postaux actifs selon la province et le territoire, 1986 et 1991

Province/territoire	**Juin 1991**	**Juin 1986**
Terre-Neuve	6,826	6,205
Île-du-Prince-Édouard	2,666	2,459
Nouvelle-Écosse	17,871	16,951
Nouveau-Brunswick	13,172	11,996
Québec	163,971	151,126
Ontario	235,949	212,647
Manitoba	22,007	20,591
Saskatchewan	20,487	19,695
Alberta	58,616	53,830
Colombie-Britannique	98,091	93,395
Yukon	781	761
Territoires du Nord-Ouest	526	451
CANADA	**640,963**	**590,107**

Bien que les régions de tri d'acheminement soient relativement stables, il peut arriver que de nouveaux codes postaux soient attribués à l'intérieur de ces régions où que des codes postaux existants soient retirés. Les codes postaux sont associés à des points représentatifs de côtés d'îlots dans les régions urbaines comptant plus de 50,000 habitants et à des points représentatifs de secteurs de dénombrement dans les petites régions urbaines et rurales. Les liens existant entre les unités géographiques sont susceptibles de changer d'un recensement à l'autre par suite de la modification de limites, de la constitution de municipalités, de la dissolution de subdivisions de recensement ou de la création ou du fractionnement de secteurs de dénombrement. Or, toutes ces modifications au niveau de la géographie nécessitent un rétablissement correspondant de l'appariement des codes postaux. Cette tâche s'effectue après chaque recensement.

Les données du recensement relatives aux RTA sont comparables d'un recensement à l'autre pour autant que la RTA soit située dans une région construite en continu où les limites des RTA sont stables. Il faut toutefois faire preuve de prudence lorsqu'on compare les données du recensement pour des RTA rurales et des RTA urbaines situées dans des banlieues en expansion. Il est possible que les limites de ces RTA soient modifiées.

Localité non constituée

Le concept de localité non constituée (LNC) désigne un groupe d'au moins cinq logements occupés en permanence, situé dans une région rurale et connu localement sous un nom précis mais n'ayant pas d'administration locale ni de

limites légales. Les localités non constituées ne sont pas répertoriées si elles se trouvent dans une région définie par le recensement comme étant une région urbaine.

Bien que les localités non constituées ne soient pas des régions géographiques normalisées, des chiffres de population et des renseignements de localisation ont été présentés pour les LNC dans le cadre de nombreux recensements.

Comparabilité du concept

Le concept de LNC n'a pas changé entre 1986 et 1991. Les LNC sont toujours répertoriées uniquement dans les régions rurales.

Comparabilité des limites

Étant donné que, par définition, les localités non constituées sont des groupes de logements n'ayant pas de limites légales ni officielles, elles sont repérées principalement à l'étape de la collecte par les recenseurs, qui doivent, pour ce faire, porter un jugement sur la situation. C'est pourquoi il n'est pas recommandé de comparer les LNC et leurs chiffres de population d'un recensement à l'autre.

Annexe A

Divisions de recensement pour lesquelles la variation de la population de 1986 est égale ou supérieure à 100 habitants

Division de recensement	Population de 1986 selon les limites de 1986	Population de 1986 selon les limites de 1991	Variation de la population
Nouvelle-Écosse			
Antigonish County	18,776	18,929	-153
Guysborough County	12,721	12,568	153
Québec			
Bonaventure	21,712	20,616	1,096
Pabok	22,662	23,758	-1,096
Colombie-Britannique			
Central Fraser Valley Regional District	136,892	66,435	70,457
Fort Nelson-Liard Regional District *	0	5,138	5,138
Greater Vancouver Regional District	1,266,152	1,336,609	-70,457
Peace River Regional District	57,278	51,996	5,282
Stikine Region	2,022	2,166	-144

* N'existait pas en 1986

Annexe B

Subdivisions de recensement pour lesquelles la variation de la population de 1986 est égale ou supérieure à 100 habitants

Subdivisions de recensement	Population de 1986 selon les limites de 1986 (1)	Population de 1986 selon les limites de 1991	Variation de la population
Terre-Neuve			
Bauline, T	0	417	417
Bay Roberts, T	4,446	5,386	940
Brigus, T	856	994	138
Cape Broyle, COM	0	734	734
Cape St. George and Others, COM	1,505	1,311	-194
Charlottetown, COM	0	286	286
Conne River, T	592	92	-500
Division No. 1, Subd. I, SUN	753	270	-483
Division No. 1, Subd. K, SUN	830	3	-827
Division No. 1, Subd. L, SUN	1,331	1,163	-168
Division No. 1, Subd. M, SUN	1,301	854	-447
Division No. 1, Subd. U, SUN	2,311	1,577	-734
Division No. 4, Subd. E, SUN	2,940	3,134	194
Division No. 10, Subd. B, SUN	909	623	-286
Grand Falls-Windsor, T	0	14,666	14,666
Harbour Grace, T	3,053	3,604	551
Irishtown-Summerside, T	0	1,596	1,596
Logy Bay-Middle Cove-Outer Cove, T	0	1,767	1,767
North River, COM	214	604	390
Pouch Cove, T	1,576	1,961	385
Samiajij Miawpukek, R	0	500	500
St. John's Metropolitan Area, T	6,254	3,528	-2,726
Torbay, T	3,730	3,887	157
Île-du-Prince-Édouard			
Kensington, T	1,105	1,249	144
Lot 19, LOT	1,759	1,583	-176
Lot 23, LOT	915	803	-112
North River, COM	1,732	1,462	-270
Resort Mun. Stan.B.-Hope R.-Bayv.-Cavend.-N.Rust., COM	0	261	261
Warren Grove, COM	0	289	289
Winsloe, COM	1,123	962	-161
Winsloe South, COM	0	161	161
Nouvelle-Écosse			
Antigonish, Subd. B, SCM	6,576	6,729	153
Cumberland, Subd. B, SCM	4,585	4,461	-124
Cumberland, Subd. C, SCM	4,783	4,907	124
Guysborough, MD	7,294	7,141	-153

Annexe B – suite

Subdivisions de recensement pour lesquelles la variation de la population de 1986 est égale ou supérieure à 100 habitants

Subdivisions de recensement	Population de 1986 selon les limites de 1986 (1)	Population de 1986 selon les limites de 1991	Variation de la population
Nouveau-Brunswick			
Chatham, PAR	3,776	3,495	-281
Chatham, T	6,219	6,500	281
Grande-Anse, VL	829	989	160
Le Goulet, VL	0	1,136	1,136
Maisonnette, VL	0	766	766
New Bandon, PAR	2,748	1,815	-933
Sainte-Marie – Saint-Raphaël, VL	0	1,241	1,241
Shippagan, PAR	8,467	6,090	-2,377
Québec			
Albanel, SD	0	2,495	2,495
Amos, V	0	13,502	13,502
Amqui, V	4,249	4,349	100
Baie-d'Hudson, UNO	927	0	-927
Blanc-Sablon, SD	0	1,262	1,262
Bonne-Espérance, SD	0	850	850
Candiac, V	9,096	9,450	354
Cantley, SD	0	3,536	3,536
Côte-Nord-du-Golfe-Saint-Laurent, SD	5,315	3,038	-2,277
Deschaillons-sur-Saint-Laurent, SD	0	1,172	1,172
Deschambault, SD	0	1,237	1,237
Gatineau, V	81,244	77,708	-3,536
Kamouraska, SD	0	756	756
Kuujjuarapik, VN	193	616	423
Lévis-Lauzon, V	0	37,699	37,699
L'Islet-sur-Mer, SD	0	1,883	1,883
La Bostonnais, SD	0	432	432
La Prairie, V	11,072	10,718	-354
Louiseville, V	0	8,062	8,062
Nemiscau, TR	3	375	372
Nemiscau (Lac Champion), VC	372	0	-372
Pakuashipi, S-E	0	165	165
Petit-Lac-Wayagamac, UNO	434	2	-432
Port-Daniel, SD	0	1,996	1,996
Povungnituk, VN	0	868	868
Rivière-Beaudette, SD	0	1,047	1,047
Rouyn-Noranda, V	0	26,189	26,189
Saint-Alexandre, SD	0	1,923	1,923
Saint-André, SD	0	723	723
Saint-Benoît-Joseph-Labre, P	2,191	2,091	-100
Saint-Bernard, SD	0	1,977	1,977
Saint-Gabriel, SD	0	1,320	1,320
Saint-Georges, V	0	18,075	18,075

Annexe B – suite

Subdivisions de recensement pour lesquelles la variation de la population de 1986 est égale ou supérieure à 100 habitants

Subdivisions de recensement	Population de 1986 selon les limites de 1986 (1)	Population de 1986 selon les limites de 1991	Variation de la population
Saint-Georges-de-Clarenceville, SD	0	828	828
Saint-Joseph-de-Coleraine, SD	2,022	1,842	-180
Saint-Paulin, SD	0	1,615	1,615
Saint-Pierre-les-Becquets, SD	0	1,421	1,421
Saint-Polycarpe, SD	0	1,569	1,569
Saint-Timothée, SD	0	7,454	7,454
Saint-Zacharie, SD	0	2,306	2,306
Sainte-Angèle-de-Mérici, SD	0	1,286	1,286
Sainte-Anne-de-la-Pérade, SD	0	2,321	2,321
Sainte-Madeleine, VL	1,732	1,508	-224
Sainte-Marie-Madeleine, P	1,678	1,902	224
Sainte-Thècle, SD	0	2,887	2,887
Schefferville, V	0	322	322
Témiscaming, V	0	2,546	2,546
Thetford-Partie-Sud, CT	2,916	3,121	205
Val-Brillant, SD	0	1,101	1,101
Vallée-Jonction, SD	0	1,984	1,984
Whapmagoostui, TR	852	429	-423
Yamachiche, SD	0	2,740	2,740
Ontario			
Alliston, Beeton, Tecumseth and Tottenham, T	0	16,733	16,733
Bradford West Gwillimbury, T	0	13,198	13,198
Brantford, TP	6,477	6,287	-190
Cochrane, Unorganized, North Part, UNO	5,165	4,621	-544
Essa, TP	13,321	12,558	-763
Hearst, T	5,559	6,066	507
Hope, TP	3,601	3,330	-271
Innisfil, T	0	15,334	15,334
Leamington, T	12,828	13,064	236
Mersea, TP	8,932	8,696	-236
Moore, TP	10,182	10,313	131
Paris, T	7,898	8,088	190
Port Hope, T	10,281	10,552	271
Sarnia-Clearwater, C	0	72,656	72,656
Savant Lake, S-E	0	224	224
Saskatchewan			
Caron No. 162, RM	1,267	602	-665
Caronport, VL	0	665	665
Cochin, RV	0	173	173
Dorintosh, VL	0	124	124
Fort San, RV	0	245	245
Meadow Lake No. 588, RM	2,503	2,379	-124
Meota No. 468, RM	1,084	873	-211
Mervin No. 499, RM	0	1,318	1,318

Annexe B - suite

Subdivisions de recensement pour lesquelles la variation de la population de 1986 est égale ou supérieure à 100 habitants

Subdivisions de recensement	Population de 1986 selon les limites de 1986 (1)	Population de 1986 selon les limites de 1991	Variation de la population
North Qu'Appelle No. 187, RM	956	711	-245
Pleasantdale, VL	0	119	119
Pleasantdale No. 398, RM	996	877	-119
Alberta			
Banff, T	0	5,197	5,197
Bighorn No. 8, MD	0	1,101	1,101
Brazeau No. 77, MD	0	5,700	5,700
Calgary, C	636,104	636,843	739
Foothills No. 31, MD	9,398	9,243	-155
Improvement District No. 8, ID	1,106	5	-1,101
Improvement District No. 9, ID	6,063	866	-5,197
Improvement District No. 14, ID	8,230	8,590	360
Leduc County No. 25, CM	13,220	11,027	-2,193
Parkland County No. 31, CM	24,394	20,904	-3,490
Rocky View No. 44, MD	17,484	16,840	-644
Colombie-Britannique			
Abbotsford, DM	14,496	14,690	194
Anmore, VL	0	449	449
Campbell River, DM	16,986	17,872	886
Capital, Subd. B, SRD	20,096	15,247	-4,849
Capital, Subd. C, SRD	8,129	7,882	-247
Capital, Subd. D, SRD	0	247	247
Cariboo, Subd. B, SRD	21,176	21,019	-157
Central Fraser Valley, Subd. A, SRD	311	117	-194
Columbia-Shuswap, Subd. C, SRD	12,520	10,092	-2,428
Colwood, C	11,546	11,432	-114
Comox-Strathcona, Subd. B, SRD	9,061	8,175	-886
Comox-Strathcona, Subd. C, SRD	19,035	18,924	-111
Courtenay, C	9,631	9,742	111
East Kootenay, Subd. A, SRD	4,237	3,871	-366
Enderby, C	1,714	1,842	128
Greater Vancouver, Subd. A, SRD	2,499	1,856	-643
Nanaimo, Subd. B, SRD	12,477	12,324	-153
North Okanagan, Subd. A, SRD	3,288	3,160	-128
North Okanagan, Subd. B, SRD	13,370	13,240	-130
Okanagan-Similkameen, Subd. B, SRD	9,027	7,692	-1,335
Oliver, T	1,963	3,298	1,335
One Hundred Mile House, VL	1,692	1,849	157
Parksville, C	5,828	5,972	144
Port Moody, C	15,754	15,948	194
Port Simpson 1, R	150	587	437
Radium Hot Springs, VL	0	366	366
Sechelt, DM	1,224	4,814	3,590

Annexe B - fin

Subdivisions de recensement pour lesquelles la variation de la population de 1986 est égale ou supérieure à 100 habitants

Subdivisions de recensement	Population de 1986 selon les limites de 1986 (1)	Population de 1986 selon les limites de 1991	Variation de la population
Sicamous, DM	0	2,428	2,428
Skeena-Queen Charlotte, Subd. A, SRD	861	191	-670
Sunshine Coast, Subd. A, SRD	12,253	8,697	-3,556
Tsimpsean 2, R	111	344	233
Vernon, C	20,241	20,371	130
View Royal, T	0	4,963	4,963
Territoire du Yukon			
Yukon, Unorganized, UNO	2,772	2,669	-103

(1) Les cas où la population est égale à zéro (0) dans la présente colonne ont trait aux subdivisions de recensement qui ont été constituées depuis le 1er janvier 1986, à l'exception de Savant Lake S-E, dont les limites ont fait l'objet d'une modification, et deux subdivisions dont les noms ont été changées, c'est-à-dire Fort San, RV (auparavant North Echo, RV) et Brazeau No. 77 MD (au paravant Improvement District No. 222 MD).

Annexe C

Récapitulation des modifications apportées aux divisions de recensement de la Colombie-Britannique, 1986 à 1991, par code de la CGT

Code CGT de 1986	Code CGT de 1991	Nom de la SDR	Genre
59 11 019	59 15 001	Langley	DM
59 11 025	59 15 002	Langley	C
59 11 803	59 15 813	Katzie 2	R
59 11 804	59 15 816	McMillan Island 6	R
59 11 805	59 15 825	Matsqui 4	R
59 55 038	59 59 005	Fort Nelson	T
59 55 049	59 59 009	Fort Nelson-Liard, Subd. A	SRD
59 55 805	59 59 805	Fontas 1	R
59 55 806	59 59 806	Fort Nelson 2	R
59 55 809	59 59 809	Kahntah 3	R
59 55 810	59 59 810	Prophet River 4	R
59 55 813	59 57 813	Lower Post	S-E
59 55 814	59 57 814	Liard River 3	R

Nota, Renvois et Abréviations

Abréviation(s)

T.-N.	=	Terre-Neuve
Î.-P.-É.	=	Île-du-Prince-Édouard
N.-É.	=	Nouvelle-Écosse
N.-B.	=	Nouveau-Brunswick
Qc	=	Québec
Ont.	=	Ontario
Man.	=	Manitoba
Sask.	=	Saskatchewan
Alb.	=	Alberta
C.-B.	=	Colombie-Britannique
Yn	=	Territoire du Yukon
T.N.-O.	=	Territoires du Nord-Ouest

Pour plus de renseignements

Les documents de référence, ainsi que les produits et services géographiques se rapportant aux régions géographiques mentionnées dans le présent document, sont énumérés ci-après. Pour toute question concernant les concepts, les publications, les produits, les services et les cartes, veuillez vous adresser aux centres régionaux de consultation de Statistique Canada. En outre, il existe un certain nombre de documents traitant des divers aspects de la géographie du recensement. Nombre de ces documents, qui sont de nature descriptive, sauront intéresser les utilisateurs désirant obtenir des renseignements plus détaillés sur les critères, les procédures, etc. L'utilisateur peut également avoir accès à un important corpus de travaux d'analyse, d'élaboration et d'évaluation ainsi qu'à certains rapports historiques.

Bibliographie

Régions métropolitaines de recensement/agglomérations de recensement

Dubuisson, Raymond (1983). **Concepts de région métropolitaine au Canada et dans certains pays étrangers**, série de la géographie, document de travail n° 4 – GEO 83, Division de la géographie, Statistique Canada, 30 p. (bilingue)

Kokich, George J.V. (1967) **The 1960 American and 1961 Canadian Census Delineation Rules for their Census Metropolitan Areas**, Division du recensement, Bureau dominion de la statistique, 8 p. (anglais/bibliothèque E365E)

Nadwodny, Richard et Henry Puderer (1990). «Délimitation de région métropolitaine : Comparaison entre le concept américain et le concept canadien», **La géographie appliquée**, vol. 8, n° 3, p. 39 à 41.

Nadwodny, Richard, Puderer, Henry et Forstall, Richard (1990). "Metropolitan Area Delineation: A Canadian – U.S. Comparison", présenté à la réunion annuelle de la American Population Association, May 3-5 1990, Toronto, 28 p.

Parenteau, Robert F. (1978). **Les agglomérations de recensement – Révision des limites pour le recensement de 1976**, série de la géographie, document de travail n° 6 – GEO 78, Groupe démographique et spatial, Division des caractéristiques du recensement, Statistique Canada, 28 p. (bilingue/bibliothèque E124B)

Parenteau, Robert F. (1978). **Les régions métropolitaines de recensement – Révision des critères de délimitation et des limites pour le recensement de 1976**, série de la géographie, document de travail n° 7 – GEO 78, Groupe démographique et spatial, Division des caractéristiques du recensement, Statistique Canada, 55 p. (bilingue/bibliothèque E125B)

Rea, Willa (1992). "CMA/CA Program: A Comparison of CSD and EA Level Delineations", ébauche, Division de la géographie, Statistique Canada.

Ricour-Singh, Françoise (1972a). «Les régions métropolitaines de recensement – Révisions de la définition, des critères de délimitation et des limites pour le recensement de 1971», Section de la géographie, Division du recensement, Statistique Canada, 20 p. et annexes. (français et anglais/bibliothèque E127E)

Ricour-Singh, Françoise (1972b). «Les agglomérations de recensement en 1971. Délimitation et caractéristiques générales», Section de la géographie, Division du recensement, Statistique Canada, 27 p. (français et anglais/bibliothèque E128E)

Ricour-Singh, Françoise (1979). **L'évolution de la population métropolitaine canadienne, 1971-1976**, série de la géographie, document de travail n° 8 – GEO 79, Groupe démographique et spatial, Division des caractéristiques du recensement, Statistique Canada, 24 p. (bilingue/bibliothèque E133B)

Ross, Grafton (1976). "1971 Census Evaluation Project: Evaluation of the Delineation of Census Metropolitan Areas", note de recherche n° CDN 71-E-25, Division des caractéristiques du recensement, Statistique Canada, 43 p. (anglais/bibliothèque E207B)

Ross, Grafton (1979). **Agglomérations de recensement : Révision des concepts et des critères pour le recensement de 1981**, série de la géographie, document de travail n° 10 – GEO 79, Section de la délimitation et de l'analyse géographique, Groupe de la géographie, Division des caractéristiques du recensement, Statistique Canada, 83 p. (bilingue/bibliothèque E130B)

Ross, Grafton (1984). **Historique du programme des régions métropolitaines de recensement/agglomérations de recensement, 1941-1981,** document de travail n° 8 – GEO 84, Division de la géographie, Statistique Canada, 112 p. (bilingue)

Ross, Grafton (s.d.). "Poughkeepsie's Complaint: A Comment", rapport inédit, Division de la géographie, Statistique Canada, 6 p. (anglais/bibliothèque E610E)

Ross, Grafton, Richard Nadwodny et Willa Rea (1991). "Census Metropolitan Area/Census Agglomeration Program: An Historical Review, 1941-1991", ébauche, Division de la géographie, Statistique Canada.

Régions métropolitaines de recensement primaires et agglomérations de recensement primaires

Mitchell, Rick (1988). «Un nouveau concept géographique de Statistique Canada – Les sous-régions métropolitaines», **La géographie appliquée**, vol. 6, n° 3, p. 34-35.

Secteurs de recensement/secteurs de recensement provinciaux

Kokich, George J.V. (1969). "The Canadian Census Tract Manual", Section de la géographie, Division du recensement, Bureau dominion de la statistique, 10 p. (anglais)

Kokich, George J.V. (1970). **The 1971 Canadian Census Tract Program**, Compte rendu du "Social Statistics Section", American Statistical Association, Washington, D.C., p. 296-299 (anglais/bibliothèque E250E)

Kokich, George J.V., Romuald Asselin et Rosemary R. Campbell (1973). «Manuel canadien pour les secteurs de recensement de 1976», Section de la géographie, Division du recensement, Statistique Canada, 11 p. (français et anglais/bibliothèque E363E)

Mitchell, Rick (1974). **Le programme des secteurs de recensement de 1976**, document de travail n° 76-SM-2, Division des caractéristiques du recensement, Statistique Canada, 4 p. (français et anglais)

Mitchell, Rick (1974). **The 1976 Provincial Census Tract Programme**, document de travail n° 76-SM-3, Division des caractéristiques du recensement, Statistique Canada, 3 p. (anglais)

Mitchell, Rick (1977). **Programme des secteurs de recensement – Revue 1941-1976**, série de la géographie, document de travail n° 4, Secteur du recensement, Statistique Canada, 58 p. (bilingue/bibliothèque E121B)

Mitchell, Rick (1978). **Manuel canadien des secteurs de recensement de 1981**, série de la géographie, document de travail n° 1 – GEO 78, Groupe démographique et spatial, Division des caractéristiques du recensement, Statistique Canada, 22 p. et annexes. (bilingue/bibliothèque E122B)

Mitchell, Rick (1981). **Secteurs de recensement provinciaux : Une enquête auprès des utilisateurs**, Section de la délimitation et de l'analyse spatiale, Groupe de la géographie, Statistique Canada, 26 p. (français et anglais)

Mitchell, Rick (1983). **Manuel canadien des secteurs de recensement de 1986**, document de travail n° 5 – GEO 83, Division de la géographie, Statistique Canada, 36 p. et annexes. (bilingue)

Mitchell, Rick et Raymond Dubuisson (1983). **Historique du programme des secteurs de recensement, 1941-1981**, document de travail n° 7 – GEO 83, Division de la géographie, Statistique Canada, 60 p. (bilingue)

Séguin, Michel B. (1978). **Programme des secteurs de recensement provinciaux**, série de la géographie, document de travail n° 5 -GEO 78, Groupe démographique et spatial, Division des caractéristiques du recensement, Statistique Canada, 13 p. (bilingue/bibliothèque E131B)

Séguin, Michel B. et Rick Mitchell (s.d.). **Rapport d'enquête sur les utilisateurs et les non-utilisateurs des secteurs de recensement**, série de la géographie, document de travail n° 3, Statistique Canada, 33 p. (bilingue/bibliothèque E256B)

Statistique Canada (1988). **Manuel canadien des secteurs de recensement de 1991**, Division de la géographie, Statistique Canada, 33 p. et annexes. (français et anglais)

Divisions de recensement/subdivisions de recensement

Ricour-Singh, Françoise (1982). **La structure municipale au Canada : Les problèmes qu'elle cause aux utilisateurs de données**, série de la géographie, document de travail n° 1 – GEO 82, Division de la géographie, Statistique Canada, 22 p. (bilingue)

Sewards, Crystal (1992). "The Municipal Structure in Canada: An Examination and Comparison of Provincial Legislation", rapport inédit, Division de la géographie, Statistique Canada, 101 p.

Statistique Canada (1982). **Traitement de la mise à jour des renseignements sur les municipalités à Statistique Canada**, série de la géographie, document de travail n° 3 – GEO 82, Division de la géographie, Statistique Canada, 59 p. et annexes. (bilingue)

Wise, L.D. (1975). **L'organisation municipale au Canada – Les multiples révisions : Comment le recensement les tient à jour**, série de la géographie, document de travail n° 1E, Division des caractéristiques du recensement, Statistique Canada, 20 p. (français et anglais/bibliothèque : E213F et E213E)

Subdivisions de recensement unifiées

Ricour-Singh, Françoise (1978). **Les subdivisions de recensement unifiées : Origine, définition et application**, série de la géographie, document de travail n° 2 – GEO 78, Groupe démographique et spatial, Division des caractéristiques du recensement, Statistique Canada, 15 p. (bilingue/bibliothèque E210B)

Régions (économiques) infraprovinciales

Statistique Canada (1990). «Régions infraprovinciales normalisées de 1991», document préparé pour la réunion du 20 novembre 1990 du Comité fédéral-provincial sur les données régionales, Division des normes, 7 p.

Régions urbaines/rurales

Fuller, A.M. (1992). "Alternative Frameworks for Rural Data", rapport intérimaire au comité Ad-Hoc sur la définition du rural, Statistique Canada, 40 p.

Kresovic, J.J. (1988). "Points to Consider When Studying the Rural-Urban Concept", rapport inédit, Division de la géographie, Statistique Canada, 17 p.

Parenteau, Robert F. (1978). **Essai sur la typologie de la population canadienne : Projet de changement de la définition des populations urbaine et rurale**, série de la géographie, document de travail n° 4 – GEO 78, Groupe démographique et spatial, Division des caractéristiques du recensement, Statistique Canada, 73 p. (bilingue/bibliothèque E123B)

Parenteau, Robert F. (1980). **Le Canada connaît-il un retour à la terre?**, série de la géographie, document de travail n° 11 – GEO 79, Section de la délimitation et de l'analyse géographique, Groupe de la géographie, Division des caractéristiques du recensement, Statistique Canada, 35 p. (bilingue/bibliothèque E126B)

Ricour-Singh, Françoise et Robert F. Parenteau (1973). **Les concepts de rural et d'urbain : Révision de leurs définitions**, série démographique et socio-économique, document de travail n° 16E, Statistique Canada, 28 p. et annexes. (français et anglais/bibliothèque E205)

Ricour-Singh, Françoise et Robert F. Parenteau (1979). **Les diverses options pour une définition des termes rural-urbain et leurs implications**, série démographique et socio-économique, pp. 71-78, Statistique Canada. (français et anglais/bibliothèque : E561F et E561E)

Statistique Canada (1984). **L'expansion urbaine au Canada**, série du contenu du recensement de 1981, n° 99-942 au catalogue, Ottawa, ministre d'Approvisionnements et services Canada. (français et anglais)

Wannell, Brenda et Grafton Ross (1990). «Régions rurales et urbaines : Examen des définitions existantes», rapport inédit, Statistique Canada, 17 p. et annexes.

Lieu de travail

Gagnon, Réal (1975). **Étude de migrations pendulaires des travailleurs pour les régions d'Ottawa-Hull et de Toronto**, série de la géographie, document de travail n° 2F, Division des caractéristiques du recensement, Statistique Canada, 53 p. (français et anglais/bibliothèque : E137F et E137E)

Ricour, Françoise (1969). **The Place of Work in Canadian and Other Censuses**, série démographique et socio-économique, document de travail n° 2, Division du recensement, Bureau dominion de la statistique, 19 p. et annexes. (anglais/bibliothèque E352E)

Simpson, J.K. et J.A. Katko (s.d.). "Research Proposals for Place of Work Census Data", Division du recensement, Statistique Canada, rapport inédit, 68 p. (anglais)

Simpson, J.K. (1971). **Place of Work in the 1971 Census**, série de la population et du logement, document de travail n° PH-PW-1, Division du recensement, Statistique Canada, 6 p. (anglais)

Simpson, J.K. (1974). "Background Information on the 1971 Census Place of Work Data", note de recherche n° 71-PW-2, Division des caractéristiques du recensement, Statistique Canada, 16 p. (anglais/bibliothèque E209E)

Autres

Hubert, Pierre J. (1977). «Quelques aspects de la géographie du recensement : hier, aujourd'hui et demain». Présenté au congrès sur la méthodologie de l'aménagement et du développement, Trois-Rivières. (français/bibliothèque E120)

Parenteau, Robert F. (1976). "Evaluation of the Delineation of Geostatistical Areas", Division des caractéristiques du recensement, Statistique Canada, 38 p. (anglais)

Parenteau, Robert F. (1982). «Le recensement de 1981 et la population canadienne», présenté au colloque sur l'exode urbain, ses causes, ses implications et son avenir, Montréal, 30 p. (français/bibliothèque E560F)

Puderer, Henry A. (1984). "Postal Code and the 1981 Canadian Census of Housing and Population". Document présenté à la réunion annuelle de la "Urban and Regional Information Systems Association", Seattle, du 12 au 15 août, 41 p. (anglais/ bibliothèque E609)

Ricour-Singh, Françoise (1971). «Les unités géostatistiques de recensement», série de la population et du logement, note de recherche n° PH-Geog-1, Division du recensement, Statistique Canada, 31 p. en anglais, 20 p. en français (français et anglais/bibliothèque E204E et E204F)

Ricour-Singh, Françoise (1973). **Recommandations pour des projets de recherche sur les régions**, série démographique et socio-économique, document de travail n° 15, Section de la géographie, Division du recensement, Statistique Canada, 26 p. en anglais, 24 p. en français (français et anglais/bibliothèque E129F et E129E)

Ricour-Singh, Françoise (1984). «La vérification des chiffres de population au recensement de 1981», Division de la géographie, Statistique Canada, 24 p. (bilingue/bibliothèque E607B)

Statistique Canada (1978). **Codage géographique du recensement de 1976**, série de la géographie, document de travail n° 3 – GEO 78, Division des caractéristiques du recensement, Statistique Canada, 24 p. (bilingue/bibliothèque E139B)

Statistique Canada (1982). **La géographie et le recensement du Canada de 1981**, série de la géographie, document de travail n° 2 – GEO 82, Division de la géographie, Statistique Canada, 48 p. (bilingue)

Statistique Canada (1983). **Champs d'observation du géocodage au niveau du côté d'îlot, recensements de 1971, 1976 et 1981,** document de travail n° 6 – GEO 83, Division de la géographie, Statistique Canada, 91 p. (bilingue)

Produits et services géographiques

1. Cartes

Cartes de référence : Il existe quatre types de cartes de référence :

Les **cartes de secteurs de dénombrement** (SD) sont regroupées en trois séries : grands centres urbains (auparavant séries G13 et G13A), petits centres urbains (auparavant séries G14 et G16) et régions rurales (auparavant série G12).

Les **cartes de divisions de recensement (DR) et de subdivisions de recensement (SDR)** présentent les limites des divisions de recensement (régions comme les comtés et les districts régionaux) et des subdivisions de recensement (comme les villes, les villages). On y indique également les limites des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement.

Les **cartes de régions métropolitaines de recensement (RMR), d'agglomérations de recensement (AR) et de secteurs de recensement (SR)** présentent les limites des SDR, des parties de RMR/AR et des SR. Les publications de la série «Profils de secteurs de recensement» contiennent des cartes correspondantes pour chaque RMR et AR divisées en secteur de recensement.

La **carte des circonscriptions électorales fédérales (CÉF)** est une carte en couleur qui montre les circonscriptions électorales fédérales du Canada selon l'Ordonnance de représentation de 1987.

2. Listes de référence

Listes de référence des secteurs de dénombrement : Il s'agit d'une série de produits, établis à l'échelle nationale et régionale, qui indiquent les liens existant entre les secteurs de dénombrement (SD) et les régions géographiques normalisées (secteurs de recensement, régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement, divisions de recensement et subdivisons de recensement). Ces listes permettent à l'utilisateur de relier les SD aux unités des autres échelons de la hiérarchie.

Secteurs de dénombrement équivalents, 1991 et 1986 : Cette publication fournit des comparaisons entre les secteurs de dénombrement de 1991 et de 1986, avec des tableaux des SD classés selon les codes de 1991 et de 1986. De plus, des index de groupes de SD équivalents sont fournis pour 1991 et 1986.

3. Produits de référence

Guide interactif complet sur la géographie : Ce produit électronique est un document interactif du type «hypertexte» créé à partir de l'environnement auteur TOOLBOOK^MD en tant que logiciel d'application de Windows^MD. Il est facile à utiliser et permet un accès rapide à de nombreux concepts spatials qui sont propres à la géographie du recensement. Il comporte trois parties : le Guide électronique sur la géographie, le Glossaire illustré et le Dictionnaire de référence. Le système comprend des illustrations, des définitions, des études de cas, des activités d'apprentissage, ainsi que des sujets reliés aux utilisateurs de la géographie du recensement.

GEOREF : Il s'agit d'un nouveau produit sur disquette conçu pour les micro-ordinateurs IBM compatibles. Le produit utilise le secteur de dénombrement (SD) comme unité de base pour faire le lien entre ceux-ci et les régions des échelons supérieurs de la hiérarchie du recensement. Le produit comporte un logiciel permettant aux utilisateurs d'afficher diverses régions géographiques normalisées ainsi que leurs liens avec d'autres régions géographiques. Il permet, par exemple, d'afficher la liste des SD composantes pour une région géographique normalisée ou, vice versa, démontrant les liens existant entre un secteur de dénombrement et les autres régions géographiques normalisées. Il indique aussi le chiffre de population et le chiffre des logements de 1991, la superficie (dans certains cas) et le point représentatif de SD («centroïde»), et précise quelles subdivisions de recensement (SDR) sont couvertes par les Fichiers de réseaux routiers (FRR).

Guide sur la géographie : Le Guide sur la géographie explique, dans un langage simple et facile à comprendre, les applications de la plupart des régions géographiques de Statistique Canada et leurs hiérachies. Cinq courtes études de cas montrent au lecteur quelles sont les étapes à suivre dans des situations de recherche réelles. Tous les termes géographiques sont définis à la fin du guide. Une dernière section décrivant les produits et services géographiques connexes, en plus des modalités pour les commander, vient compléter ce guide.

Répertoire des rues : Ces répertoires, qui sont produits sur support papier à partir des fichiers de réseaux routiers, sont des listes alphabétiques de rues et de tranches d'adresses pour certaines régions géographiques normalisées. Trois répertoires sont offerts : 1. les secteurs de dénombrement; 2. les divisions et les subdivisions de recensement; 3. les secteurs de recensement. Les répertoires des rues seront offerts sous forme de produits imprimés sur demande par régions métropolitaines ou agglomérations de recensement faisant partie du programme des secteurs de recensement, les seules SDR composantes couvertes étant celles pour lesquelles il existe un Fichier de réseaux routiers.

4. Fichiers géographiques numériques

Fichier des attributs géographiques : Le fichier des attributs géographiques indique la correspondance entre chaque secteur de dénombrement du recensement de 1991 (qui est l'unité géographique de base pour la collecte des données du recensement) et les niveaux géographiques d'échelon supérieur selon les codes et les noms. Il donne également la position de chaque point représentatif de secteur de dénombrement selon les coordonnées du système de projection universelle transverse de Mercator (UTM) et du système de projection conforme de Lambert, ainsi que sa latitude et sa longitude. Il fournit aussi les chiffres de population et des logements privés occupés de 1991 de tous les secteurs de dénombrement. La même information est accessible à partir du logiciel de GEOREF.

Fichiers de réseaux routiers (FRR) : Ces fichiers informatisés indiquent le réseau routier de la plupart des grands centres urbains du Canada. Ils donnent la référence géographique des rues, voies ferrées et autres traits et renferment d'autres renseignements pertinents comme les noms de rue et les tranches d'adresses. Les fichiers des réseaux routiers sont utilisés de concert avec divers logiciels d'application géographique pour l'utilisateur à des fins comme la cartographie ainsi que la planification du transport et l'expédition. Lorsqu'il envisage une application donnée, il importe que l'utilisateur sache pour quelle année les FRR visés ont été établis.

Fichiers numériques des limites (FNL) : Ces fichiers donnent les limites numériques des unités normalisées de la plupart des échelons de la hiérarchie (depuis le secteur de dénombrement jusqu'à la province et au territoire). Lorsqu'ils sont utilisés de concert avec le logiciel approprié de l'utilisateur, ils permettent à l'utilisateur de disposer d'un outil d'analyse spatiale lui permettant de concevoir ses propres régions géographiques (en agrégeant des régions géographiques normalisées), de dresser des cartes et d'exécuter d'autres fonctions de manipulation et d'analyse des données offertes par son logiciel.

Fichier de conversion des codes postaux (FCCP) : Ce fichier permet d'établir un lien entre les codes postaux à six caractères et les régions géographiques normalisées du recensement de 1991 (comme les secteurs de dénombrement, les municipalités (SDR), les secteurs de recensement, etc.). Afin de permettre à l'utilisateur de dresser des cartes des régions étudiées, il donne également les coordonnées {x, y} d'un point représentant l'emplacement de la région définie selon le code postal.

Fichier de données des côtés d'îlot : On définit le côté d'îlot comme un côté de rue situé entre deux intersections consécutives, dans les grands centres urbains. Il constitue la plus petite unité géographique définie par Statistique Canada. Ce fichier informatisé, qui permet d'établir un lien entre le côté d'îlot et toutes les unités géographiques normalisées, indique le point représentatif («centroïde») du côté d'îlot, les noms de rue et les tranches d'adresses correspondantes, les codes des régions géographiques ainsi que les chiffres de population et des logements du côté d'îlot en 1991.

Fichier principal des noms de localité : Il s'agit d'un fichier informatisé renfermant les noms de toutes les divisions de recensement, subdivisions de recensement et localités non constituées ainsi que leurs chiffres de population au recensement de 1991. Il permet aux utilisateurs de repérer plus facilement les noms de régions non officielles à l'intérieur des régions géographiques normalisées.

5. Services

Service de géocodage : Ce service personnalisé permet aux utilisateurs de définir eux-mêmes les régions géographiques pour lesquelles ils veulent qu'on extraie les données du recensement. Ces régions géographiques personnalisées sont établies en agrégeant des côtés d'îlot dans les grands centres urbains, et en agrégeant des secteurs de dénombrement dans les petits centres urbains et régions rurales.

Service personnalisé : Si aucun des produits géographiques standard ne répond aux besoins de l'utilisateur, il est possible que le Service personnalisé soit en mesure d'élaborer le produit désiré sur demande. Il peut s'agir, par exemple, d'extraire ou de combiner des données spéciales à l'aide des fichiers géographiques informatisés (codes postaux, fichiers des attributs, fichiers des limites et fichiers des réseaux routiers), de totaliser des chiffres de population spéciaux à l'aide des enregistrements de collecte de base du recensement ou de numériser des limites définies par l'utilisateur pour qu'il puisse les utiliser avec son propre logiciel d'application. Il est également possible d'établir certaines cartes personnalisées.

Centres régionaux de consultation

Les centres régionaux de consultation de Statistique Canada offrent une gamme complète des produits et services du recensement. On y trouve une bibliothèque et un comptoir de vente où les utilisateurs peuvent consulter ou acheter les différents produits, dont les publications, les disquettes de micro-ordinateurs, les microfiches et les cartes.

Le personnel des centres régionaux de consultation fournit des services de consultation et de recherche en plus du service après-vente, y compris des séminaires et des ateliers sur l'utilisation des données de Statistique Canada.

Chaque centre vous offre la possibilité d'extraire de l'information des systèmes d'extraction des données informatisés CANSIM et E-STAT de Statistique Canada. Un service de renseignements téléphonique est également disponible; ce service est gratuit pour les utilisateurs se trouvant à l'extérieur des secteurs d'appels locaux. Téléphonez, écrivez, télécopiez ou visitez le centre régional de consultation le plus près pour de plus amples renseignements.

Région de l'Atlantique

Dessert les provinces suivantes :
Terre-Neuve et Labrador,
Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard
et Nouveau-Brunswick.

Services consultatifs
Statistique Canada
Immeuble Viking, 3e étage
Chemin Crosbie
St. John's (Terre-Neuve)
A1B 3P2

Appel sans frais : 1-800-565-7192
Télécopieur : (709) 772-6433

Services consultatifs
Statistique Canada
North American Life Centre
1770, rue Market
Halifax (Nouvelle-Écosse)
B3J 3M3

Appel sans frais : 1-800-565-7192
Appel local : (902) 426-5331
Télécopieur : (902) 426-9538

Région du Québec

Services consultatifs
Statistique Canada
200, boul. René-Lévesque ouest
Complexe Guy-Favreau
Bureau 412 (Tour Est)
Montréal (Québec)
H2Z 1X4

Appel sans frais : 1-800-361-2831
Appel local : (514) 283-5725
Télécopieur : (514) 283-9350

Région de la Capitale nationale

Centre de consultation statistique (RCN)
Statistique Canada
Rez-de-chaussée, immeuble R.-H.-Coats
Avenue Holland
Ottawa (Ontario)
K1A 0T6

Si vous demeurez à l'extérieur de la zone de communication locale, veuillez composer le numéro sans frais pour votre région.

Appel local : (613) 951-8116
Télécopieur : (613) 951-0581

Région de l'Ontario

Services consultatifs
Statistique Canada
Immeuble Arthur Meighen, 10e étage
25, avenue St. Clair est
Toronto (Ontario)
M4T 1M4

Appel sans frais : 1-800-263-1136
Appel local : (416) 973-6586
Télécopieur : (416) 973-7475

Région du Pacifique

Dessert la province de la Colombie-Britannique et le territoire du Yukon.

Services consultatifs
Statistique Canada
Centre Sinclair, bureau 300
757, rue Hastings ouest
Vancouver (Colombie-Britannique)
V6C 3C9

Appel sans frais : 1-800-663-1551
Appel local : (604) 666-3691
Télécopieur : (604) 666-4863

Région des Prairies

Dessert les provinces suivantes :
Manitoba, Saskatchewan, Alberta
et les Territoires du Nord-Ouest.

Services consultatifs
Statistique Canada
Immeuble MacDonald, bureau 300
344, rue Edmonton
Winnipeg (Manitoba)
R3B 3L9

Appel sans frais : 1-800-563-7828
Appel local : (204) 983-4020
Télécopieur : (204) 983-7543

Services consultatifs
Statistique Canada
Tour Avord, 9e étage
2002, avenue Victoria
Regina (Saskatchewan)
S4P 0R7

Appel sans frais : 1-800-563-7828
Appel local : (306) 780-5405
Télécopieur : (306) 780-5403

Services consultatifs
Statistique Canada
First Street Plaza, bureau 401
138 – 4e Avenue sud-est
Calgary (Alberta)
T2G 4Z6

Appel sans frais : 1-800-563-7828
Appel local : (403) 292-6717
Télécopieur : (403) 292-4958

Services consultatifs
Statistique Canada
Park Square, 8e étage
10001, Bellamy Hill
Edmonton (Alberta)
T5J 3B6

Appel sans frais : 1-800-563-7828
Appel local : (403) 495-3027
Télécopieur : (403) 495-5318

Appareils de télécommunications pour les malentendants : 1-800-363-7629

Numéro sans frais pour commander seulement (Canada et États-Unis) : 1-800-267-6677

Bibliothèques de dépôt

La bibliothèque de Statistique Canada, située à Ottawa, tient à jour les enregistrements complets de nature courante ou historique de l'ensemble des publications de Statistique Canada, qu'elles figurent au catalogue ou non. Les employés de la bibliothèque sont à la disposition des utilisateurs pour aider ces derniers à trouver les informations dont ils ont besoin.

Bibliothèque de Statistique Canada
Immeuble R.H. Coats, 2e étage
Parc Tunney
Ottawa (Ontario)
K1A 0T6
Appel local: 613-951-8219/20
Télécopieur: 1-613-951-0939

La liste qui suit comprend les bibliothèques de dépôt complet qui reçoivent toutes les publications de Statistique Canada et de toute l'administration fédérale.

Canada

Terre-Neuve

St. John's

Memorial University of Newfoundland
Queen Elizabeth II Library
St. John's (Terre-Neuve)
A1B 3Y1

Île-du-Prince-Édouard

Charlottetown

Bibliothèque des services gouvernementaux
Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard)
C1A 3T2

Nouvelle-Écosse

Halifax

Dalhousie University
Killam Memorial Library
Halifax (Nouvelle-Écosse)
B3H 4H8

Wolfville

Acadia University
Vaughan Memorial Library
Wolfville (Nouvelle-Écosse)
B0P 1X0

Nouveau-Brunswick

Fredericton

Bibliothèque de l'Assemblée législative
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 5H1

University of New Brunswick
Harriet Irving Library
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 5H5

Moncton

Université de Moncton
Bibliothèque Champlain
Moncton (Nouveau-Brunswick)
E1A 3E9

Sackville

Mount Allison University
Ralph Pickard Bell Library
Sackville (Nouveau-Brunswick)
E0A 3C0

Québec

Montréal

Bibliothèque municipale de Montréal
Montréal (Québec)
H2L 1L9

Services documentaires multimédia
Montréal (Québec)
H2C 1T1

Concordia University
Library
Montréal (Québec)
H3G 1M8

McGill University
McLennan Library
Montréal (Québec)
H3A 1Y1

Université de Montréal
Bibliothèque des sciences humaines et sociales
Montréal (Québec)
H3C 3T2

Université du Québec à Montréal
Bibliothèque
Montréal (Québec)
H2L 4S6

Québec

Bibliothèque de l'Assemblée nationale
Québec (Québec)
G1A 1A5

Sherbrooke

Université de Sherbrooke
Bibliothèque générale
Cité universitaire
Sherbrooke (Québec)
J1K 2R1

Sainte-Foy

Université Laval
Bibliothèque générale
Sainte-Foy (Québec)
G1K 7P4

Ontario

Downsview

York University
Scott Library
Downsview (Ontario)
M3J 2R6

Guelph

University of Guelph
Library
Guelph (Ontario)
N1G 2W1

Hamilton

Bibliothèque publique d'Hamilton
Hamilton (Ontario)
L8R 3K1

McMaster University
Mills Memorial Library
Hamilton (Ontario)
L8S 4L6

Kingston

Queen's University at Kingston
Douglas Library
Kingston (Ontario)
K7L 3N6

London

The University of Western Ontario
D.B. Weldon Library
London (Ontario)
N6A 3K7

Ottawa

Bibliothèque du Parlement
Section de l'information gouvernementale canadienne
Ottawa (Ontario)
K1A 0A9

Bibliothèque nationale du Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0N4

Université d'Ottawa
Bibliothèque Morisset
Ottawa (Ontario)
K1N 9A5

Sudbury

Université Laurentienne de Sudbury
Bibliothèque
Sudbury (Ontario)
P3C 2C6

Thunder Bay

Lakehead University
Chancellor Paterson Library
Thunder Bay (Ontario)
P7B 5E1

Bibliothèque publique de Thunder Bay
Thunder Bay (Ontario)
P7E 1C2

Toronto

Bibliothèque de l'Assemblée législative
Toronto (Ontario)
M5S 1A5

Metropolitan Toronto Reference Library
Toronto (Ontario)
M4W 2G8

University of Toronto
Robarts Library
Toronto (Ontario)
M5S 1A5

Waterloo

University of Waterloo
Dana Porter Arts Library
Waterloo (Ontario)
N2L 3G1

Windsor

Bibliothèque publique de Windsor
Windsor (Ontario)
N9A 4M9

Manitoba

Winnipeg

Bibliothèque de l'Assemblée législative
Winnipeg (Manitoba)
R3C 0V8

The University of Manitoba
Elizabeth Dafoe Library
Winnipeg (Manitoba)
R3T 2N2

Saskatchewan

Regina

Bibliothèque de l'Assemblée législative
Regina (Saskatchewan)
S4S 0B3

Saskatoon

University of Saskatchewan
The Main Library
Saskatoon (Saskatchewan)
S7N 0W0

Alberta

Calgary

The University of Calgary
MacKimmie Library
Calgary (Alberta)
T2N 1N4

Edmonton

Bibliothèque publique d'Edmonton
Edmonton (Alberta)
T5J 2V4

Bibliothèque de l'Assemblée législative
Edmonton (Alberta)
T5K 2B6

The University of Alberta
Library
Edmonton (Alberta)
T6G 2J8

Colombie-Britannique

Burnaby

Simon Fraser University
Library
Burnaby (Colombie-Britannique)
V5A 1S6

Vancouver

The University of British Columbia
Library
Vancouver (Colombie-Britannique)
V6T 1Y3

Bibliothèque publique de Vancouver
Vancouver (Colombie-Britannique)
V6Z 1X5

Victoria

Bibliothèque de l'Assemblée législative
Victoria (Colombie-Britannique)
V8V 1X4

University of Victoria
McPherson Library
Victoria (Colombie-Britannique)
V8W 3H5

Territoires du Nord-Ouest

Yellowknife

Bibliothèque gouvernementale des Territoires du Nord-Ouest
Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest)
X0E 1H0

Autres pays

République fédérale d'Allemagne

Preussischer Kulturbesitz
Staatsbibliothek
Abt. Amtsdruckchriften U. Tausch
Postfach 1407
1000 Berlin 30
Allemagne

Royaume-Uni

The British Library
Londres, WC1B 3DG
Angleterre, Royaume-Uni

Japon

National Diet Library
Tokyo, Japon

États-Unis d'Amérique

Library of Congress
Washington, D.C. 20540
États-Unis d'Amérique

Autres références et services

Vous pouvez vous procurer les publications de Statistique Canada dans les centres régionaux de consultation et dans les bibliothèques de dépôt, ou vous pouvez également les commander par l'entremise de votre **librairie** ou de votre **agent d'abonnement**. Pour obtenir une liste des points de vente au Canada, communiquez avec le centre régional de consultation le plus près, ou consultez le Catalogue du recensement de 1991 (n° 92-302F au catalogue).

Les distributeurs secondaires présentent à leurs clients des possibilités d'accès aux données et un soutien aux analyses grâce à une diversité de services de consultation et de services informatisés que n'offre pas Statistique Canada. Vous pouvez obtenir les noms et adresses des distributeurs autorisés dans un centre régional de consultation.

Statistique Canada offre des **produits géographiques numériques** qui permettent la manipulation informatique des données géographiques. Un service d'extraction des données personnalisé permet aux utilisateurs de délimiter eux-mêmes, s'ils le désirent, la région géographique qu'ils veulent étudier. La gamme de fichiers d'extraction des données et de services offre une grande flexibilité dans la sélection d'une base géographique.

Vous trouverez dans le Catalogue du recensement de 1991 (n° 92-302F au catalogue) la description complète des fichiers numériques et des services.

On peut obtenir des renseignements sur **les produits et services du recensement de l'agriculture** en consultant la publication Produits et services du recensement de l'agriculture de 1991, n° 92-303 au catalogue, ou en téléphonant sans frais au 1-800-465-1991.

Les utilisateurs qui ont besoin de données spéciales peuvent demander les **services des enquêtes postcensitaires.** Les données sont présentées sur disquettes pour micro-ordinateur pouvant être utilisées avec un programme de calcul de tableaux financiers ou sur support papier. Pour de plus amples renseignements, communiquez avec le centre régional de consultation le plus près.

Le système CANSIM de Statistique Canada, qui consiste en un réseau de bases de données informatisées et un service d'extraction des données, permet aux utilisateurs d'accéder aux statistiques actuelles et historiques de diverses façons, notamment grâce aux progiciels spécialisés de manipulation et d'analyse des données, aux ressources graphiques et au service de recherche bibliographique. Pour de plus amples renseignements sur le CANSIM, communiquez avec la Division de la commercialisation ou un centre régional de consultation.

Les données du recensement :

Une affaire de choix !

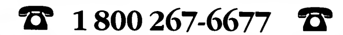
Imprimés

Disquettes

La base des données du Recensement de 1991 vous offre plus de choix que jamais parmi les produits du recensement. En effet, on trouve pour la première fois sur disquette certaines publications du recensement. D'une seule touche, vous pouvez avoir accès aux données du recensement et les manipuler, sans devoir quitter votre bureau.

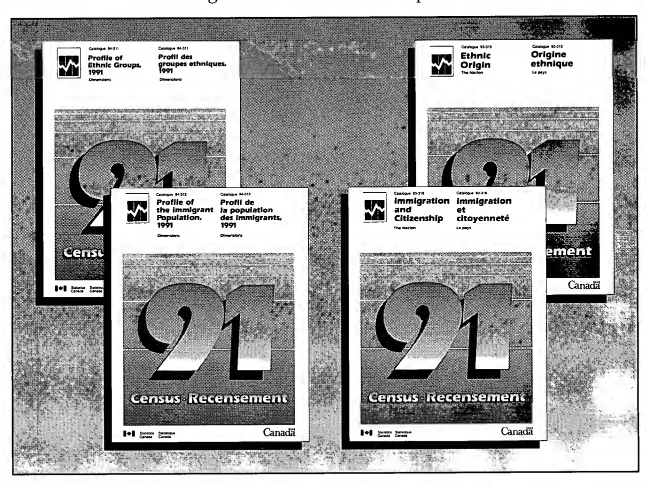
Obtenez les données du recensement... dans les publications ou sur disquettes ou les deux. À vous de choisir!

Pour commander les produits du Recensement de 1991, communiquez avec le centre de consultation de Statistique Canada de votre région ou composez de n'importe où au pays le numéro sans frais :



Venus des quatre coins du monde

... pour vivre au Canada : notre population se compose de divers groupes ethniques. Tirées du Recensement de la population de 1991, les plus récentes données sur l'origine ethnique et l'immigration sont maintenant disponibles.



Pour obtenir la liste complète des publications, communiquez avec votre centre régional de consultation de Statistique Canada ou composez sans frais...

☎ 1 800 267-6677 ☎



BON DE COMMANDE

Statistique Canada

POSTEZ À :	TÉLÉCOPIEZ AU : (613) 951-1584	MODALITÉS DE PAIEMENT

Vente des publications
Statistique Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0T6

Le bon télécopié tient lieu de commande originale. Veuillez ne pas envoyer de confirmation pour les commandes faites par téléphone ou télécopieur.

(En caractères d'imprimerie s.v.p.)

Entreprise ____________________

Service ____________________

À l'attention de ____________________

Adresse ____________________

Ville ____________________ Province ____________________

Code postal __________ Tél. __________ Télécopieur __________

Veuillez vous assurer d'avoir fourni toute l'information, **y compris votre numéro de téléphone.**

☐ N° du bon de commande

☐ Envoyez-moi la facture plus tard (pour abonnements seulement – max. 500 $)

Signature de la personne autorisée ____________________

☐ Paiement inclus __________ $

☐ **Débitez mon compte :** ☐ MasterCard ☐ VISA

N° de compte

Date d'expiration

Signature ____________________

Numéro de référence du client ____________________

Numéro au catalogue	Titre	Édition demandée	Abonnement annuel ou prix de la publication			Quant.	Total $
			Canada $	États-Unis $ US	Autres pays $ US		

Veuillez noter que les réductions s'appliquent au prix des publications et non au total général, ce dernier pouvant inclure des frais de port et de manutention particuliers et la TPS.	**TOTAL**	
Le chèque ou mandat-poste doit être établi à l'ordre du Receveur général du Canada – Publications. Les clients canadiens paient en dollars canadiens; les clients à l'étranger paient le montant total en dollars US tirés sur une banque américaine.	**TPS (7 %) (Clients canadiens seulement)**	
Veuillez noter que les prix au Catalogue pour les É.-U. et les autres pays sont donnés en dollars américains.	**TOTAL GÉNÉRAL**	

Pour un service plus rapide, composez le **1-800-267-6677** (Clients canadiens seulement) ou **(613) 951-1584** Comptes VISA et MasterCard — PF 91058

Merci de votre commande ! (613) 951-7277 (Les clients à l'étranger)




Statistique Canada Statistics Canada

Canada



ORDER FORM

Statistics Canada

MAIL TO:

Publication Sales
Statistics Canada
Ottawa, Ontario, K1A 0T6

FAX TO: (613) 951-1584

A Fax will be treated as an original order. Please do not send confirmation for fax or telephone orders.

(Please print)

Company ____________________

Department ____________________

Attention ____________________

Address ____________________

City ____________________ Province ____________________

Postal Code __________ Tel. __________ Fax __________

Please ensure that all information, **including telephone number**, is completed.

METHOD OF PAYMENT

☐ Purchase Order Number ____________________

☐ Bill me later (for subscriptions only – max. $500)

Authorized signature ____________________

☐ Payment enclosed $ __________

☐ **Charge to my:** ☐ MasterCard ☐ VISA

Account Number ____________________

Expiry Date __________

Signature ____________________

Client Reference Number ____________________

Catalogue Number	Title	Required Issue	Annual Subscription or Book Price			Qty	Total
			Canada $	United States US$	Other Countries US$		$

▶ Please note that discounts are applied to the price of the publication and not to the total amount which might include special shipping and handling charges and the GST.	**SUBTOTAL**	
▶ Cheque or money order should be made payable to the Receiver General for Canada/Publications. Canadian clients pay in Canadian funds. Clients from the United States and other countries pay total amount in US funds drawn on a US bank.	**GST (7%) (Cdn. customers only)**	
▶ **Note: Catalogue prices for U.S. and other countries are shown in US dollars.**	**GRAND TOTAL**	

For faster ordering ☎ **1-800-267-6677 (Canadian Residents Only)** or (fax) **(613) 951-1584** **VISA and MasterCard Accounts**

PF 91058

Thank you for your order! ☎ **(613) 951-7277 (Clients outside of Canada)**

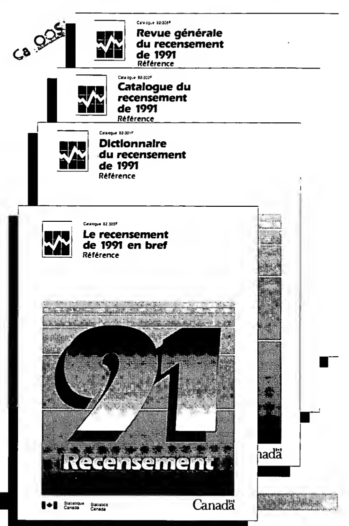
Statistics Canada Statistique Canada

Canada



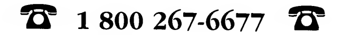
De nos jours, le recensement constitue la base de données la plus complète qui soit au Canada...

Voulez-vous en tirer tous les avantages ?



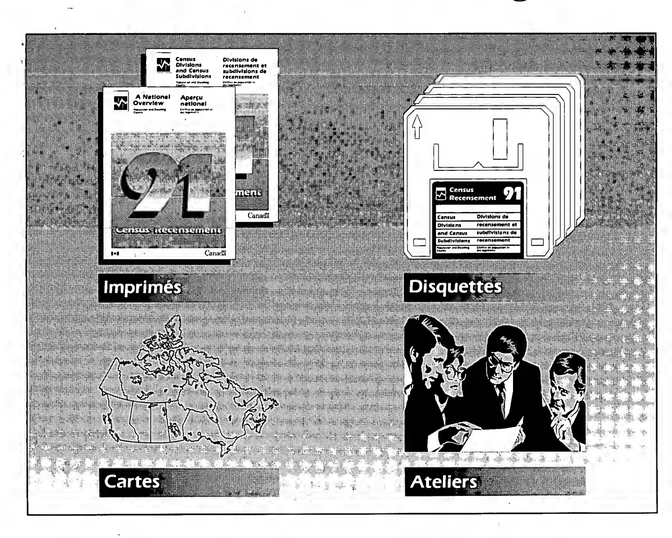
Profiter pleinement de la base de données sociales et économiques la plus vaste et la plus détaillée au Canada apparaît souvent comme une tâche colossale, mais le recensement peut se révéler l'outil commercial le plus utile que vous pourriez utiliser. Statistique Canada a conçu une série de produits de référence afin de faire travailler le recensement pour vous.

On peut se procurer le *Dictionnaire du recensement*, le *Recensement en bref*, la *Revue générale du recensement* et le *Catalogue des produits et services* auprès des centres régionaux de consultation de Statistique Canada ou en téléphonant au...



Les produits et services géographiques sont offerts sous diverses formes

Tirez-en tous les avantages !



On peut se procurer les produits et services géographiques auprès des centres régionaux de consultation de Statistique Canada ou en téléphonant au...

☎ 1 800 267-6677 ☎